

Store
OFIS

Shopping. No limit.

iPhone 6+
iPhone 6

Meilleurs Voeux
2015

2015

Tél.: 06 600 0000

A découvrir dans nos boutiques :
Pointe-Noire : 319, Avenue Charles de Gaulle
Brazzaville : Boulevard Sassou Nguesso, Centre-ville

LA SEMAINE AFRICAINNE

www.lasemaineafricaine.net



N° 3465 du Vendredi 30 Janvier 2015 - 63^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Diocèse de Dolisie

Décès de l'Abbé Toussaint Minkala



Mgr Bienvenu Manamika, les prêtres, les religieux et religieuses ainsi que toute la famille chrétienne du diocèse de Dolisie ont la profonde douleur d'annoncer le décès de Monsieur l'Abbé Toussaint Minkala, survenu le mercredi 28 janvier 2015, à Dolisie, à l'âge de 71 ans. La veillée mortuaire se tient à la paroisse Notre-Dame de Fatima, jusqu'au mardi 3 février 2015. Les obsèques seront célébrées, le mercredi 4 février, à 10h, en l'église Notre-Dame de Fatima. L'inhumation suivra, immédiatement, après, au cimetière privé de la Cathédrale Saint-Paul de Dolisie.

Fait à Dolisie, le 28 Janvier 2015.

Le Chargé diocésain de la Communication.
Pour tous renseignements:
Tel: 06.690.76.64

Débat constitutionnel

La Fédération R.d.p.s de Pointe-Noire dit non au changement de constitution

(P.3)

Ministère de la pêche et de l'aquaculture

Deux bateaux de pêche sur l'Alima, pour la promotion de la pêche continentale

Bernard Tchibambelela faisant des libations.
(P.6)



D.c.d.p.i (Dynamique pour la convention
du dialogue politique inclusif)

Jean-Michel Bokamba-Yangouma convaincu de ce que le dialogue évitera le pire au pays

(P.19)

Disparition

Icône de l'art pictural congolais, Hilarion Ndinga est décédé à Brazzaville



(P.17)

Point de vue

Le transport en commun, un espace de liberté d'expression et de démocratie

Par Paul Dah (P.15)

Editorial

Tour- ner la page?

(P.3)

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où.
Choisissez OKEN-PALACE HOTEL

BP : 2660 - Tél : 06 529 11 74 / 05 513 13 73
E-mail : info@okenpalacehotel.com
Site Web : www.okenpalacehotel.com
Situé au quartier Fouks, derrière la station X-Oil, à Pointe-Noire (Congo)

BUROTOP IRIS
www.burotopiris.com

Ordinateur de bureau DELL

- > Processeur dual core à 2.9GHz
- > Mémoire RAM de 4 Go
- > Disque dur de 500 Go

- + Windows 7 original
- + Écran plat 20"
- + Onduleur Emerson Liebert 650 VA
- + Multiprise parafoudre parasurtenseur APC
- + Imprimante HP 1516 Multifonction couleur (impression, scan et copie)



A seulement
495.000 HT

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

4, Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
44, Avenue Moe Katt Matou - Après Rond Point Kassal - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BUROTOP IRIS
www.burotopiris.com

Suivez notre équipe Nationale à la CAN!

SAMSUNG

Téléviseur SAMSUNG 28" Haute Définition LED!



145 000 F CFA HT

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

4, Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
44, Avenue Moe Katt Matou - Après Rond Point Kassal - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BUROTOP IRIS
www.burotopiris.com

Ordinateur de Bureau Complet Reconditionné
+ Imprimante au Choix



SP201N / RESEAU
LASER NOIR / 22 PPM

XPRESS M2020W / WIFI - NFC
LASER NOIR / 22 PPM



OU



à 99.000 FCFA/HT

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassal - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BUROTOP IRIS



www.burotop.com

Ordinateur Portable HP

- * Processeur Intel® dual core N2810 (2,5 GHz, 2 cœurs)
- * 2 Go de mémoire SDRAM
- * Disque interne de 500 Go
- * Lecteur graveur DVD



- * Carte graphique intel HD
- * Ecran 15.6" HD Brightview
- * Pavé numérique

Garantie 3 ans

199.000
FCFA HT

BUROTOP IRIS, réalise ce que vous pensez irréalisable.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassal - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Prix HT, ne concerne que les paiements au comptant, dans la limite de 1 pièce par client.

Débat constitutionnel

La Fédération R.d.p.s de Pointe-Noire dit non au changement de constitution

Les militants de la Fédération R.d.p.s de la ville de Pointe-Noire ont organisé, le 24 janvier 2015, au siège du parti, à Mvoumvou, le deuxième arrondissement de Pointe-Noire, une cérémonie de vœux de nouvel an, en présence du président du parti, le sénateur Bernard Mbatchi, ainsi que des députés, sénateurs et conseillers du parti présents dans la ville. A cette occasion, le président de la fédération, Jean-Aimé Tchibota-Tati, a dressé le bilan des activités au cours de l'année écoulée. A propos du débat en cours sur l'avenir institutionnel du pays, la Fédération R.d.p.s de Pointe-Noire a choisi de dire non au changement de la constitution.

Il y avait nombreux les militants du R.d.p.s à prendre part à la traditionnelle cérémonie de vœux, au point que la salle de réunion du siège de la fédération n'a pu contenir tout le monde. Pour le président de la Fédération R.d.p.s de Pointe-Noire, cette cérémonie était «l'occasion d'un état des lieux et d'un rappel de ce que fut et de ce qui est, pour mieux bâtir ce qui sera». Si le rappel des activités menées au cours de l'année écoulée ont retenu l'attention des cadres et militants, c'est, naturellement, l'énoncé de l'avis de la Fédération sur le débat constitutionnel en cours dans le pays qui a constitué le clou de l'allocution de Jean-Aimé Tchibota-Tati. Rappelons que la Fédération R.d.p.s de Pointe-Noire avait tenu, les 7 et 8 janvier 2015, une réunion pour recueillir les avis de l'ensemble des sections de la jeunesse (J.r.d.p.s) et des femmes (R.f.d). Les résolutions prises au cours de ces réunions avaient été transmises au président Bernard Mbatchi. Il en résulte le constat selon lequel le R.d.p.s, parti membre de

la majorité présidentielle, depuis son président fondateur, Jean-Pierre Thystère-Tchicaya, est resté toujours marginalisé quant à la participation à la gestion des affaires publiques. De ce fait, la Fédération R.d.p.s de Pointe-Noire a décidé de s'opposer au changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Jean-Aimé Tchibota-Tati a expliqué pourquoi: «Depuis décembre 2000, période de la signature des accords de partenariat P.c.t-R.d.p.s, notre parti, malgré son implication sans faille dans les campagnes électorales au bénéfice de la majorité, n'a jamais été traité à la mesure de sa qualité. C'est pourquoi, tenant compte de ce qui précède, de notre passé, du présent socio-politique de notre pays, la Fédération R.d.p.s de Pointe-Noire estime que le débat actuel sur l'avenir institutionnel n'a pas sa raison d'être». Comme on le sait, la position du parti sera donnée à l'issue du congrès prévu pour fin mai 2015. Mais, quand on sait que la Fédération R.d.p.s de Pointe-Noire est la locomotive du parti, on imagine mal qu'il en



Jean-Marc Thystère-Tchicaya.

soit autrement. Mais, au-delà de la question constitutionnelle, le prochain congrès du R.d.p.s sera un moment capital pour son avenir. Entendu qu'il faudra, entre autres questions, refaire l'unité de ce parti. L'existence d'un cadre consensuel de prise de décision l'expliquant. Dans une interview à paraître la semaine prochaine, le député Jean-Marc Thystère-Tchicaya prend la question très au sérieux: «Pour ma part, je pense qu'il est fondamental d'avoir une réflexion interne sur l'avenir du R.d.p.s. Le débat sur la constitution s'est invité au congrès, mais ne doit pas éluder les réflexions sur la vie de notre Parti. Le R.d.p.s est un grand Parti national. On devrait se demander d'où l'on vient et où en sommes-nous et

quelle est notre vision pour l'avenir? Peut-on faire le bilan de ce qui a été fait, depuis la mise en place du cadre consensuel de prise de décision? Ce sont là des questions d'intérêt vital pour le R.d.p.s. Ce n'est un secret pour personne, le R.d.p.s est traversé par plusieurs courants qui sapent l'unité du parti. Pendant et après le congrès, nous serons amenés à nous positionner ou à prendre des décisions internes au parti, mais qui, forcément, auront un impact sur son avenir, au niveau national». Comme quoi, les cadres et militants attendent le congrès, de pied ferme.

Paul TCHOMVO

Congo-Tunisie

La société Prodit en partenariat avec la Poste congolaise, pour sa modernisation

Thierry Lezin Mougalla, ministre des postes et télécommunications, a présidé une séance de travail, mercredi 21 janvier 2015, à son cabinet, à Brazzaville, dans le cadre de la convention de partenariat public-privé entre la Sopeco (Société des postes et de l'épargne du Congo), représentée par sa directrice générale, Mme Brigitte Olga Ida Manckoundia, et la société tunisienne Prodit, représentée par son directeur général, Riadh Ayari. Ce partenariat, échelonné sur trois ans, a été initié depuis 2013 et devra permettre l'innovation de la Poste congolaise. Il aidera la Sopeco, conformément à son plan stratégique, à se transformer en une Poste rentable, intelligente et centrée sur les besoins de sa clientèle, sur la base d'un projet ayant une feuille de route axée sur dix sous-projets.

Lors de l'atelier de travail tenu le mardi 20 janvier 2015, dans la salle de réunion de la direction générale de la Sopeco, le directeur général de la société Prodit avait donné des éclaircissements aux membres du conseil de direction de la Sopeco sur un certain nombre d'aspects liés à la convention de partenariat public-privé entre les deux sociétés. Au nombre de projets retenus dans la mise en œuvre de cette convention concernant le premier lot de sa première phase, figurent le référentiel unique postal, la gestion du réseau commercial, la gestion et le traitement du courrier, la gestion des boîtes postales, le système de gestion de trésorerie, la gestion de la vente des produits postaux, le système de paiement de créances, la gestion des machines à affranchir, le système de paiement des pensions et des bourses, le S.i.p (Système d'information postal).

Cette phase déjà en cours d'exécution durera tout un semestre à en croire la directrice générale de la Sopeco, Brigitte Olga Ida Manckoundia. A l'issue de la séance de travail avec le ministre Thierry Lezin Mougalla, le directeur général de Prodit, Riadh Ayari, a donné les points essentiels du partenariat: «C'est une convention qui s'inscrit dans le cadre de la relance des activités de la Poste congolaise, en conformité avec le plan national de développement, qui est déjà approuvé par l'Etat congolais. Donc, actuellement, la Poste congolaise fait recours aux T.i.c, à travers la mise en place d'un certain nombre de solutions numériques postales innovantes. Ce qui permettra donc à la Poste congolaise d'améliorer la qualité de ses services, de diversifier son offre de services, notamment en créant d'autres services autour, destinés à d'autres segments de clientèle, au niveau du Con-



Thierry Lezin Mougalla présidant la séance de travail.

go et, bien évidemment, améliorer son résultat financier et ses recettes, d'une manière générale». Le partenaire tunisien «pense qu'avec ce projet, la Poste congolaise va entamer une vaste opération de modernisation et va se transformer en une Poste rentable, intelligente et centrée beaucoup plus sur les besoins de ses clients». Le plan triennal (2015-2017) adopté entre la Sopeco et la

société Prodit permettra à la Poste congolaise de poursuivre, progressivement, les objectifs qui lui sont assignés, dans le Plan national de développement. L'un des objectifs principaux étant, bien entendu, sa modernisation et sa participation au développement socio-économique du pays ainsi que son positionnement universel.

Aristide Ghislain NGOUMA

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

Editorial

Tourner la page?

Si il a eu le mérite d'exister, le débat constitutionnel a, sans doute, connu son épilogue avec l'échec de la majorité présidentielle de convaincre tous ses acteurs sur la nécessité de s'engager dans la voie du changement de Constitution. L'œuvre de changer la loi fondamentale ou de la réviser, de fond en comble, est si complexe, délicate, avec des risques évidents de dégénérescence qu'elle requiert, impérativement, un large consensus des forces vives de la nation. Ce qui n'est pas le cas, aujourd'hui, à commencer à la majorité présidentielle où des voix, et non des moindres, ont marqué leur réserve.

Nous avons été nombreux à penser qu'au regard de son expérience à la tête de l'Etat, qui a permis au pays de retrouver la paix et de connaître des avancées significatives en matière de développement, un large consensus national pouvait permettre de poursuivre encore cette expérience. Mais, la réalité est telle que le contexte international ne s'y prête plus. Après le Burkina Faso, avec la chute du président Blaise Compaoré, sous la pression populaire de manifestants opposés à son projet de réforme de la Constitution, on a vu, la semaine dernière, à côté de nous, les événements sanglants en République Démocratique du Congo, où une partie de la population a manifesté, à l'appel de l'opposition, contre la réforme de la loi électorale soumettant la prochaine élection présidentielle à l'organisation d'un recensement général de la population. Ce qui, à ses yeux, pouvait provoquer un report de l'élection présidentielle et donc, la prolongation du mandat de l'actuel président de la République. Le pouvoir a dû retirer son projet de réforme, malheureusement, après des morts. En démocratie, gouverner, c'est toujours tenir compte de l'opinion.

Dans un tel contexte, point n'est besoin de foncer, tête baissée, dans une aventure qui porte de sérieux risques d'être à l'origine de situation non maîtrisable. Le dilettantisme qui a marqué le débat constitutionnel à la majorité présidentielle prouve que non seulement celle-ci ne s'y était pas préparée, mais encore que la question n'a jamais fait partie de son agenda. Gouverner, c'est prévoir, dit un proverbe bien connu. On n'aborde pas une telle réforme politique du jour au lendemain. Elle devait faire partie de la vision de la majorité présidentielle avant même le début du deuxième septennat.

Ceci dit, il faut convenir qu'il y a, à la base, dans notre pays, un véritable problème constitutionnel, si l'on souhaite une gestion véritablement démocratique de la chose publique. Il est vrai que la Constitution du 20 janvier 2002 a permis la stabilité institutionnelle. Mais, tout le monde peut convenir que la gestion de la chose publique, dans le cadre de cette Constitution, a ouvert largement la porte à l'impunité, source de faiblesse de l'autorité de l'Etat. Etant, à la fois, chef du gouvernement, donc comptable des actions de l'exécutif, le président de la République ne peut être interpellé par le parlement. Ses ministres ne sont responsables que devant lui et peuvent royalement se débiter devant la représentation du peuple, sans encourir quoi que ce soit. L'affectivité des relations humaines est telle que le chef de l'Etat n'a pas la marge de manœuvre nécessaire pour sanctionner, au profit de la bonne gouvernance publique. Un sentiment d'impunité s'est installé alors. Par ailleurs, sept ans de mandat présidentiel, c'est trop, pour une démocratie moderne. La tendance est, aujourd'hui, à cinq ans. Le développement d'un pays est l'émanation de la stabilité de ses institutions nationales et non d'un homme providentiel. C'est encore un grand défi, pour notre pays.

On peut espérer que le régime qui viendra en 2016 pourra ouvrir le débat sur la réforme de la Constitution. Mais rien n'est aussi sûr, au regard de l'avidité qui étirent la classe politique sur la question du pouvoir.

Faut-il espérer que l'actuel président peut avoir le sursaut patriotique d'amorcer une réforme de la loi fondamentale, sans prétendre aspirer à un nouveau mandat? Ce serait, pour lui, une manière d'entrer dans l'histoire par la grande porte, en plus de ce qu'il a déjà fait pour notre pays. Il aura laissé, à son peuple, une Constitution qui permet, non pas de privilégier l'intérêt partisan, mais l'intérêt général, en renforçant le contrôle du parlement sur l'exécutif. Car, gérer l'Etat ne doit pas être synonyme d'enrichissement personnel, familial ou clanique. Notre pays a d'importantes ressources naturelles qui doivent profiter à son développement, au profit de tous les Congolais. Beaucoup d'efforts ont été faits sous la gouvernance du président Denis Sassou-Nguesso. Mais, des faiblesses se sont aussi manifestées et celles-ci méritent d'être corrigées, à la base, c'est-à-dire au niveau de la loi fondamentale, si l'on souhaite un avenir démocratique stable à notre pays, reposant sur une redistribution équitable de la rente nationale, de façon à évacuer les convoitises et les injustices sociales qui empoisonnent la vie politique.

Joachim MBANZA

ETUDE Maître Hugues Anicet BALHOU
Notaire
B.P: 4171; Tél.: (242) 05 557 44 10; 06 653 40 35
E-mail: etude.anicetbalhou@yahoo.fr
Etude sise à l'Immeuble C.N.S.S, 3^{ème} étage, porte 303
19, Avenue Charles DE GAULLE,
Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du neuf janvier deux mil quinze, enregistré le treize janvier de la même année, Folio 007/4, N° 358, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée: «F.R ENERGIE», Société Civile Immobilière au capital de F. CFA 1.000.000 (UN MILLION); dont le siège est établi, provisoirement, au 19, avenue Charles DE GAULLE, Pointe-Noire.

La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo:

- * Travaux bâtiments, sous location, vente;
- * Hébergement, location saisonnière, entretien;
- * Importation des matériaux de construction et divers.

Et, plus généralement, toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Madame Pecia Lorjou NKASSA-BISSARIDI est nommée gérante, pour une durée de quatre (04) années.

Ladite société est inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le N° RCCM CG/ PNR/15 D 46.

Pour avis,

LE NOTAIRE

Avis de recrutement

I.S.D

La société I.S.D procède au recrutement:

D'un technicien supérieur en maintenance de matériel Bio médical.

Profil du candidat:

- H ou F de 25- 35 ans;
- Etre titulaire d'un BAC + 3 en électronique et électromécanique médicale;
- Maîtrise de l'outil informatique requise;
- Justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine de la maintenance biomédicale;
- Etre discret, disponible, réactif, organisé, avoir l'esprit d'équipe et être capable de travailler sous pression;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique;
- La connaissance de l'anglais parlé et écrit serait appréciée.

Mission:

- Sous la direction du chef de département Bio médical;
- Intégrer une équipe intervenant en installation et maintenance sur toute la gamme des équipements médicaux;
- Imagerie/Biologie/Stérilisation/Réanimation.

Dossier à fournir:

- Lettre de motivation;
- Curriculum vitae détaillé avec photo;
- Copies certifiées conformes des diplômes, certificats, attestation de travail;
- Certificat ONEMO;
- Extrait de Casier judiciaire.

Adresse de dépôt de dossier: Siège I.S.D,
169, Avenue de l'Amitié,
Face Hôtel Olympic, Centre-ville
B.P:68
Brazzaville.
Tél.: 06 960 24 95

Date limite de dépôt: 02/02/2015

ANNONCE LEGALE

La société ALZA AGENCY, SARL,
Société à responsabilité limitée, au capital de 1.000.000 F. CFA,
RCCM, dont le siège est sis n°46, quartier Côte Sauvage, vers le restaurant le METIS,
Centre-ville, B.P: 4207, à Pointe-Noire

CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 02 décembre 2014, enregistré à Pointe-Noire, le.....sous le folio, il a été constitué une société à responsabilité limitée ainsi caractérisée:

DENOMINATION SOCIALE: La société ALZA EVENTS AGENCY & ADVERTISING;

FORME SOCIALE: Société à responsabilité limitée;

CAPITAL SOCIAL: Un million de FRANCS CFA (1.000.000);

SIEGE SOCIAL: sis n°46, quartier Côte Sauvage, vers le restaurant le METIS, Centre-ville, Pointe-Noire;

OBJET SOCIAL:

La société a pour objet, directement ou indirectement, tant en République du Congo que dans d'autres pays:

- Prestation de services divers dans le domaine Evénementiel et de la Communication, ainsi que le Commerce général, notamment:

- Prendre en charge la conception, les préparatifs et l'organisation matérielle et logistique d'événementiels (organisation de fêtes, spectacles, mariage, réception, séminaires, inauguration, exposition, concerts, anniversaires, soirée à thème...);
- Communication événementielle, notamment: salon, congrès, festival, convention, soirée festive, cocktail, remise de

prix, événement sportif, gala, animation 2D-3D, tournée de promotion, lancement de produit, relation publique;

• Communication interne ou externe, telle que création de logo, graphisme, prospectus...;

• Commerce général, à savoir: la vente de produits cosmétiques, vestimentaire, alimentaire, de boisson et autres, alcool...;

• Catering, à savoir: la mise à disposition du personnel et produits alimentaires ou consommables...;

DUREE: Quatre-vingt-dix-neuf ans (99);

GERANCE: Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive du 05 décembre 2014, Madame SCARCELLO Alba a été nommée en qualité de premier gérant, pour une durée de 3 années;

DEPOT AU GREFFE: Les actes constitutifs ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le

IMMATRICULATION: La société a été immatriculée au Registre du commerce et du crédit mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro....

POUR INSERTION,

SCARCELLO Alba,

La Fondatrice

Maître KAYA MUHAMAD-YAYA
Notaire

09, rue Mfoa, Poto-Poto (croisement avenue dite des Beaux-parents)
B.P: 4; Tél.: 06 882 55 66/05 045 86 18

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 14 mars 2014, reçu au rang des minutes de Maître KAYA MUHAMAD-YAYA, Notaire à Brazzaville, conformément à la loi du 29 septembre 1989 portant institution du Notariat au Congo et à l'Acte Uniforme du traité de l'Organisation du Droit des Affaires en Afrique (OHA.D.A.), il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée pluripersonnelle, enregistrée aux domaines et timbres de Talangaï, en date du 27 Mars 2014, Folio 059/N°213, déposée au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/14 B 5009.

La Société a les caractéristiques suivantes:

Objet social:

- Prestations de service en audit;
- Comptabilité;
- Gestion conseil et management;
- Et, généralement, toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes qui seraient de nature à favoriser son expansion ou son développement, le tout tant au Congo qu'à l'étranger;

Dénomination social: CABINET AUDIT MANAGEMENT ET D'EXPERTISE COMPTABLE (CAMEC) - S.A.R.L.P.

Siège social: Brazzaville, 04, rue Mboko, Mougali;

Capital social: 1. 000. 000 F. CFA;

Durée: 99 années;

Gérant: Monsieur BIYENGO Jean Benoît.

Pour avis,
Le Notaire

Ministère de la justice et des droits humains

Aimé Emmanuel Yoka appelle les auxiliaires de justice à redynamiser leurs organes professionnels

Le ministre d'Etat Aimé Emmanuel Yoka, ministre de la justice et des droits humains, se soucie du bon fonctionnement de la justice. Malheureusement, l'un des maillons faibles de la chaîne est constitué par les auxiliaires de justice, notamment les avocats, les notaires et les huissiers, qui sont directement au service des justiciables. Raison pour laquelle, lors de la cérémonie de vœux, vendredi 24 janvier 2015, au siège du ministère, à Brazzaville, il a appelé ces différents corps de métiers à redynamiser leurs organes professionnels chargés d'assurer le respect des préceptes d'éthique et de déontologie. «*Faute de quoi, il sera envisagé, de façon réglementaire ou législative, un droit d'évocation au profit de la chancellerie, en cas de défaillance constatée de ces organes*», a-t-il prévenu.

Dans son allocution, le ministre d'Etat Aimé Emmanuel Yoka a, tout d'abord, remercié les cadres et agents de son département ministériel, pour le dévouement dont ils ont fait preuve au cours de l'année 2014. A ce titre, il a placé son propos sous le signe de la reconnaissance de ces efforts, tout en mettant en relief le sens de leur dévouement. «*Ce sens de responsabilité ne peut être apprécié dans toute son étendue que lorsqu'il associe la fonction d'appliquer la règle de droit et les exigences d'éthique et de déontologie*», a fait savoir le ministre de la justice et des droits humains, qui a laissé entendre que la violation de ces règles entraîne une série de sanctions fondées sur «*le manquement grave au devoir de son état, à l'honneur, à la délicatesse et à la dignité de sa charge*».

Pour le raffermissement de l'Etat de droit, le ministre d'Etat Yoka a invité le corps des avocats, des notaires et des huissiers à réactiver leurs organes

chargés d'assurer le respect des préceptes d'éthique et de déontologie. «*Faute de quoi, il sera envisagé, de façon réglementaire ou législative, un droit d'évocation au profit de la chancellerie, en cas de défaillance constatée de ces organes. Il appartient à chaque acteur de justice de mesurer, à l'avance, les conséquences auxquelles il s'exposerait, en prenant délibérément le risque de se tenir en marge des principes fondamentaux de sa profession*», a-t-il précisé. Car, l'honneur et le crédit de l'institution judiciaire et la confiance des justiciables sont à ce prix. Aussi, «*le fonctionnement de notre système judiciaire ne peut être efficacement garanti que si celui-ci préserve les principes fondamentaux sur lesquels repose toute œuvre de justice. La justice représente ce qui est idéalement juste, autrement dit, ce qui est conforme aux exigences de l'équité et de la raison. Sur cet angle, elle est à la fois, un sentiment ou une vertu, un idéal, un bienfait au*



Aimé Emmanuel Yoka.

même titre que la paix, une valeur. En d'autre terme, elle apparaît comme ce qui est positivement juste. Réclamer justice, c'est donc réclamer son dû», a-t-il déclaré.

Signalons qu'avant le ministre de la justice, il y a eu deux allocutions prononcées au cours de la cérémonie de vœux. Tout d'abord, Placide Lengua, le premier président de la Cour suprême, a, dans ses envolées lyriques, vanté le projet de loi de modernisation de la justice. Pour sa part, Alphonse Dinard

Moubangot-Moukonzi, directeur de cabinet du ministre de la justice, a dressé le bilan rétrospectif du Ministère de la justice et des droits humains, au cours de l'année écoulée, avant d'annoncer les perspectives, avec l'organisation des états généraux de la justice, sur financement conjoint du gouvernement et de l'Union européenne. Pour le directeur de cabinet, le moment est venu de s'interroger, sans hypocrisie, sur les maux qui minent la justice congolaise, afin d'en administrer une cure de jouvence. Il s'agit, entre autres, du degré d'insatisfaction des justiciables, la lenteur du processus de fabrication de la décision, la mauvaise qualité de son contenu et de son défaut d'exécution, etc.

En outre, il a annoncé l'introduction, cette année, d'une innovation dans le système judiciaire, à savoir celle des modes alternatifs de résolution des conflits dont les principaux sont l'arbitrage, la conciliation, la médiation et la négociation pour lesquels les sages et les juges coutumiers joueront un rôle de premier plan au sein des maisons de justice en création à travers le territoire national. A cet effet, un code régissant les modes alternatifs de résolution des conflits viendra préciser les compétences, les procédures et tous les autres contours de la question. Selon Dinard Moubanga Moukonzi, la justice doit demeurer un sanctuaire des valeurs. «*Ce défi du respect de la déontologie et de l'éthique est loin d'être gagné. Même si la mise en cause n'implique pas, forcément, la culpabilité de l'acteur judiciaire incriminé, cela constitue, néanmoins, un indicateur du degré d'insatisfaction des justiciables. Il faut, donc, revisiter tous nos codes de déontologie, pour en renforcer les règles disciplinaires*», a-t-il déclaré, tout en mettant en cause les acteurs judiciaires.

En effet, le rapport 2014 de l'inspection générale des juridictions et des services judiciaires stipule: 216 magistrats sont mis en cause sur 464; 44 greffiers sur 366 greffiers; 34 avocats sur 162 et 82 huissiers sur 136.

Cyr Armel YABBAT-NGO

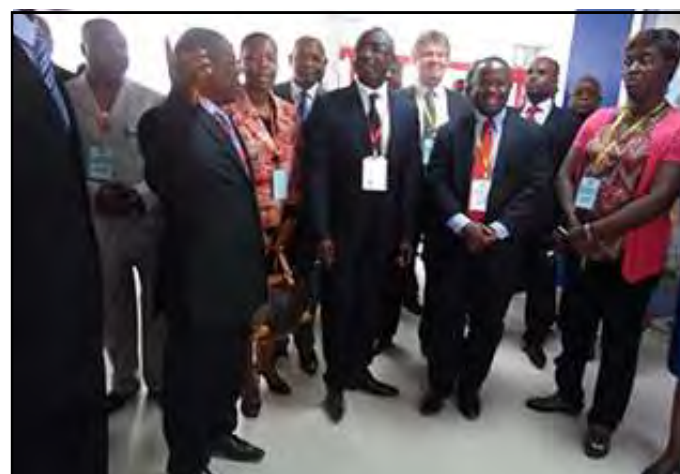
Session budgétaire du conseil d'administration de la S.n.e

Une nouvelle convention collective est entrée en vigueur

Vingt-quatre ans après la convention collective de 1991, les employés de la S.n.e (Société nationale d'électricité) disposent, depuis le 24 janvier 2015, d'une nouvelle convention collective. C'est ce qui ressort de la session budgétaire ordinaire du conseil d'administration de cette société publique, tenue le 26 janvier 2015, à Brazzaville, sous la direction d'Eugène Ondzambé-Ngoyi, président dudit conseil. Au cours de cette session, les administrateurs ont également adopté le budget exercice 2015 arrêté à la somme de 76,86 milliards de francs Cfa.



Eugène Ondzambé-Ngoyi.



Pendant la visite de l'agence commerciale S.n.e du centre ville.

La nouvelle convention collective signifie simplement que la S.n.e a eu une nouvelle grille salariale. Après la présentation de la note relative à la nouvelle convention collective de la S.n.e, par Louis Kanoha-Elenga, directeur général, président du comité directeur de cette société, le conseil d'administration en a pris acte, assortie de deux recommandations qui seront examinées à la session bilancielle de février 2015. Au cours de cette session de février 2015, les administrateurs examineront les états financiers des exercices 2011 et 2012. Les états financiers des exercices 2013 et 2014 seront, quant à eux, examinés, au plus tard, en mai 2015. Ces sessions sont importantes, car elles permettent la remise en ordre de la gestion de la S.n.e. Par ailleurs, il a été décidé la mise en place d'un cadre de concertation entre la tutelle, la S.n.e, la société pétrolière Eni Congo et la C.e.c (Centrale électrique du Congo), pour tirer au clair la question de la facturation d'Eni Congo par la C.e.c. En outre, un appel à candidature sera lancé, pour le recrutement d'un juriste.

Pour ce qui concerne les recommandations, la première est relative à la mise à disposition des administrateurs, de la nouvelle convention collective et ses annexes, afin d'apprécier, à sa juste valeur, l'incidence financière de celle-ci sur l'entreprise. La deuxième est relative à la présentation du document sur les primes et indemnités allouées au personnel de la S.n.e.

Le budget exercice 2015 de la S.n.e a été adopté, avec amendements, et arrêté en produits et en charges à la somme de 76,86 milliards de francs Cfa. Outre ces deux points, le conseil d'administration a, aussi, adopté son programme d'activités exercice 2015, le règlement intérieur et la charte d'éthique de la S.n.e. La session a également fait le point des activités menées en 2014. Au terme de cette session, Eugène Ondzambé-Ngoyi a remercié les administrateurs pour la qualité des débats et a exhorté le directeur de la S.n.e à mettre en application l'ensemble des délibérations et recommandations arrêtées par le conseil d'administration. De son côté, le directeur général, président du comité directeur de la S.n.e, Louis Kanoha-Elenga, a réitéré le soutien de son entreprise à l'équipe nationale de football, les Diables-Rouges, qui a obtenu sa qualification en quarts de finale, à la Can Guinée Equatoriale 2015. «*La présente session se tient à un moment particulier où notre entreprise est, pour la première fois, le sponsor officiel des Diables-Rouges, avec des résultats qui honorent le pays*», a-t-il déclaré.

Rappelons que peu avant la tenue de cette session du conseil d'administration, son président, Eugène Ondzambé-Ngoyi, en compagnie des membres du comité directeur de la S.n.e, a procédé à l'ouverture officielle de l'agence commerciale S.n.e du centre-ville de Brazzaville, entièrement réhabilitée et modernisée. S'en est suivie une visite guidée des nouvelles installations de cette agence. «*A travers cette agence, nous voulons réaffirmer notre engagement à améliorer les conditions de travail des agents de la S.n.e et les conditions d'accueil de nos clients. C'est la première agence du genre, d'autres agences seront créées dans d'autres villes du pays. C'est la volonté du gouvernement que nous sommes en train de traduire dans les faits*», a confié Louis Kanoha-Elenga.

Grévy-Joël OKEMBA

IN MEMORIAM

30 Janvier 2013 – 30 janvier 2015: il y a deux ans: Alexandre NDENGUET-ATIKI



Voici deux ans, jour pour jour, qu'il a plu à l'Eternel, de rappeler à Lui, notre regretté cher époux, père, grand-père et oncle, Alexandre NDENGUET-ATIKI.

A l'occasion de ce triste anniversaire, la Famille Ndenguét-Atiki prie tous ceux qui l'ont connu et aimé, d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Une messe sera dite en sa mémoire et pour le repos de son âme, le vendredi 30 Janvier 2015, à 16h, en la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Le Seigneur a donné; le Seigneur a repris, que son nom soit loué!

Congo-B contre Congo-K: un match à haut risque à Brazza et Kin?

Samedi 31 janvier 2015, se disputera le match des quarts de finale de la 30^{ème} Coupe d'Afrique des nations de football opposant, à Bata (Guinée Equatoriale), les Diables rouges du Congo et les Léopards de la R.D.C (République Démocratique du Congo). Les férus du football congolais l'attendent, mais ils vivent aussi, malheureusement, dans la hantise des débordements violents déjà enregistrés dans la ville, après les trois premiers matchs qu'ont livrés les Diables-Rouges dans cette compétition. Les résultats satisfaisants que le «Onze national» a obtenus ont mis des hordes de jeunes gens dans les grandes artères de la ville capitale, cassant, curieusement, ce qui pouvait tomber entre leurs mains, pillant certains commerces et scandant des chansons parfois hostiles au pouvoir, au lieu de manifester, simplement, leur joie. Des pare-brise de voitures ont aussi volé en éclats. Pour certains Brazzavillois, le match Congo-R.D.C dégage une certaine odeur de soufre, car même les mises en garde sévères annoncées pour le match Congo-Burkina Faso, dernièrement, n'ont pas totalement été dissuasives. Tout donne à penser que ce match de football, quel qu'en soit le résultat, est de tous les dangers, en matière d'ordre public. Et pour cause, depuis l'opération de police Mbata-ya-bakolo, qui a obligé des centaines de milliers de ressortissants de la RDC vivant illégalement au Congo-Brazzaville, de rentrer chez eux, une certaine opinion entretenue dans certains médias indépendants à Kinshasa et sur la toile prône la haine contre les autorités de la République du Congo. Le match de quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations entre les deux pays se joue, donc, sur fond de ressentiment de certains milieux sociaux, particulièrement en RDC. Les services de sécurité des deux pays devraient prendre de sérieuses mesures préventives, pour éviter les incidents malheureux qui pourraient suivre cette rencontre sportive où il y aura, inévitablement, un pays qualifié et un autre éliminé. Déjà, à Brazzaville, certains chauffeurs de bus et minibus ont, clairement, annoncé qu'ils vont cesser de travailler, avant la fin du match Congo-R.D.C.

Un groupe de bandits écume Moukondo-Cité des 17

Un groupe de malfaiteurs, armés et portant des cagoules, s'organise pour détrousser les chauffeurs de minibus et de taxi, la nuit, à Moukondo Cité des 17, un quartier de Moundali, le quatrième arrondissement de Brazzaville. Leur lieu de prédilection est l'arrêt «Parcelle à vendre». L'autre jour, à cet endroit, un chauffeur de taxi a échappé à l'agression de ce groupe de malfaiteurs, grâce à la réaction de jeunes gens du quartier qui ont répondu, spontanément, à son appel au secours. Plusieurs fois alertée sur les agressions répétées de cette écurie, la police ne semble pas réagir efficacement, alors que la population redoute le pire.

A quand l'eau courante pour les populations de Ngampoko et Mayanga?

Les habitants de Ngampoko et Mayanga, deux quartiers de Madibou, le huitième arrondissement de Brazzaville, ne comprennent pas ce qui se passe, concernant leur accès à l'eau potable courante. Les travaux de construction d'un château d'eau et de l'usine de traitement d'eau avaient été engagés, il y a quelques années. L'entreprise chargée desdits travaux les a achevés, en 2013. Les jours, les semaines, les mois et les années passent, malheureusement, ils n'ont toujours pas l'accès à l'eau potable. En 2014, on leur avait annoncé l'inauguration des deux ouvrages par le président de la République. Ils attendent toujours. Les populations de Ngampoko, par exemple, n'ont qu'un point d'eau, une source où l'eau ne coule pas en abondance. «Ce n'est qu'un filet d'eau», se plaignent les habitants de ce quartier. Quand les gens y vont, ils passent trop à quatre heures pour s'approvisionner, à cause de l'affluence nombreuse de gens qui s'y rendent, chaque jour, recueillir de l'eau. Espérons que la S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau) entendra leur cri de détresse.

Timide hausse du niveau général des prix à Brazzaville

Le relèvement de la valeur du point d'indice des agents de l'Etat annoncé, vendredi 23 janvier 2015, par le Ministère de l'économie et des finances, a déjà eu pour effet la hausse, bien que timide, du niveau général des prix de certaines denrées alimentaires. Les ménages en souffrent, déjà. Au marché Total de Bacongo, le kilogramme de la viande de bœuf sans os, vendu 3.000 francs, auparavant, coûte, désormais, 4.000 francs Cfa; le kilo de viande de bœuf avec os est passé de 2.500 à 3.000 francs Cfa. Concernant les produits vivriers, un tas de fruits de tomate, vendu 50 francs, coûte, désormais, le double et sa quantité a aussi baissé. L'augmentation des prix touche également le loyer, dans certains quartiers. Dans la rue l'O.u.a, un commerçant a été obligé de déménager, le coût de son loyer étant passé du simple au triple, se plaint-il. Ce n'est qu'un frémissement, mais l'on craint la hausse généralisée du niveau des prix, si le gouvernement, notamment le Ministère du commerce et des approvisionnements ne prend pas les mesures nécessaires, pour endiguer cette tendance inflationniste.

Des salaires coupés à 437 «faux agents» de la fonction publique

Quatre-cent trente-sept «faux agents», selon le Ministère de l'économie et des finances, émergeant frauduleusement au budget de l'Etat, verront leurs salaires coupés, provisoirement, lors de la paye du mois de janvier 2015. Ils sont supposés soit avoir fourni des textes d'intégration scannés, soit usurpé leurs grades ou perçu indûment des indemnités, soit encore percevoir plusieurs salaires. Décidément, on n'en finira pas avec le nettoyage des fichiers de la solde et de la fonction publique.

Ministère de la pêche et de l'aquaculture

Deux bateaux de pêche sur l'Alima, pour la promotion de la pêche continentale

Le ministre de la pêche et de l'aquaculture, Bernard Tchibambelela, a coordonné, à Oyo, sur les berges de l'Alima, du 23 au 25 janvier 2015, les opérations de mise à l'eau et de lancement officiel de deux bateaux de pêche à fond plat, permettant de naviguer même en période d'étiage. Il a aussi procédé à la remise d'un lot constitué, essentiellement, de caisses isothermes destinées à la conservation de poissons, aux associations de pêcheurs et mareyeurs d'Oyo. Objectif: arrimer la pêche continentale à la modernité, afin de booster et d'accroître le rendement des différents acteurs de ce secteur, pour mettre sur le marché, des produits halieutiques de qualité, en quantité suffisante.

Le séjour de travail du ministre Bernard Tchibambelela à Oyo restera inoubliable pour les pêcheurs de cette zone. Les caisses isothermes, dont les associations de pêcheurs et de mareyeurs ont été dotées, vont permettre de booster la production de poisson dans la contrée. L'événement s'est déroulé en présence de Mme Irène Mboukou-Kimbatsa, conseillère du chef de l'Etat à la l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'aquaculture, Thomas Hofbauer, directeur général de la société française Atlantic pêche et aquaculture qui a fabriqué les deux bateaux, des cadres du Ministère de la pêche et de l'aquaculture, du Ministère de l'économie fluviale et des voies navigables, des autorités civiles et militaires du district d'Oyo, des chefs de quartier, des notables, etc. Les deux bateaux qui ont été mis à l'eau présentent, chacun, les caractéristiques ci-après: un fond plat permettant la navigation en période d'étiage et même de traverser des endroits où le niveau d'eau est de 40 cm; coque en aluminium marin, incorruptible, ayant une durée de vie d'une quarantaine d'années; 10,7 mètres de long, 3 mètres de large, compartimentés en sorte que le bateau ne puisse pas couler en situation de voie d'eau; capacité de charge de 4 tonnes; capacité du réservoir de 400 litres d'essence; chambre frigorifique d'une capacité d'une tonne de poissons, avec une température de conservation qui varie entre 4 et 6°C; pont (partie supérieure plate du bateau) de 27m². A cela, s'ajoute un vire-filet pouvant soutenir un effort de 180



Bernard Tchibambelela.

bars avec 300 kg de traction. Les cabines sont équipées de sondeurs traceurs G.p.s qui permettent de donner aussi bien la position exacte de l'équipage que la détection des zones poissonneuses ou des obstacles (morceau de bois, banc de sable, etc.). La propulsion est assurée par un moteur de marque Suzuki de 225 Cv à 4 temps, d'une durée de vie estimée à 15 ans, si l'entretien est assuré par le constructeur, selon Thomas Hofbauer. Il est prévu la formation de 4 pilotes locaux, qui auront, chacun, à charge trois matelots, pour conduire ces bateaux. Voilà qui réduira, sans doute, le chômage dans cette localité. En coupant le ruban, le ministre Tchibambelela a, officiellement, ouvert la pêche moderne continentale au Congo. Ces équipements permettent de moderniser la pêche continentale, comme l'a expliqué le ministre Bernard Tchibambele-



En haut: coupure du ruban par le ministre Tchibambelela. En bas remise des caisses isothermes.

la: «C'est un sentiment de fierté, de joie, car nous avons voulu, au niveau de notre département, sur initiative de Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, moderniser la pêche continentale, car c'est elle qui recèle des atouts importants. Nous pouvons pêcher jusqu'à cent mille tonnes, sans pour autant modifier la structure halieutique. En réalisant ce projet, nous avons voulu, au mieux, traduire les avantages comparatifs dont recèle notre pays, notamment dans le bassin Nord où il y a des capacités endogènes très importantes, afin d'accélérer l'offre halieutique sur le marché et satisfaire

ainsi les besoins de consommation de nos populations et bien sûr, en luttant contre la cherté de la vie». Pour Irène Mboukou-Kimbatsa, «ces bateaux constituent un début de réponse à la rescousse du panier de la ménagère, du fait de la cherté du poisson». Enfin, pour mettre un terme aux pertes de poissons souvent enregistrées par les pêcheurs et mareyeurs d'Oyo (entre 20 et 30% de perte), le ministre Tchibambelela leur a fait un don de 40 caisses isothermes, pour la conservation des produits de pêche.

Marcellin MOUZITA-MOUKOUAMOU

TRIBUNE LIBRE

Christianisme et islam: la quête ardente du même Dieu, et cependant l'entente difficile entre adeptes

Par Dominique Ngoïe-Ngalla

L'origine et la cause de tensions irréductibles et d'affrontements sanglants, depuis bientôt deux millénaires, entre deux confessions religieuses pourtant apparentées? Le christianisme et l'islam sont, en effet, des rameaux du judaïsme. Abraham est leur ancêtre. L'ange Gabriel, qui révéla à Mahomet sa mission, est le même qui, six cents ans en arrière, avait annoncé à Marie qu'elle enfanterait le Sauveur de l'humanité. Les sources proches et lointaines du christianisme et de l'islam sont, on le voit, les mêmes. Qu'est-ce donc qui fonde le rapport d'aversion entre le christianisme et l'islam? Sont-ce ces guerres ou plutôt le souvenir de ces guerres dites saintes que, dès sa naissance, l'islam livra con-

tre les communautés chrétiennes du Maghreb et d'Asie mineure, auxquelles, plus tard, l'Occident médiéval répliqua avec une égale férocité, pour délivrer les lieux saints de la mainmise musulmane? Oui, peut-être! Mais, un accord aurait été, probablement, trouvé depuis, sans la persistance d'un désaccord entre les deux confessions religieuses. Désaccord doctrinal de fond où s'alimentent des affects. Le voici ce désaccord: pour les chrétiens, Mahomet n'est pas un prophète et ne mérite donc pas l'auréole de sainteté dont le parent ses adeptes. Pour les musulmans, Jésus en qui les chrétiens adorent un Dieu est juste un bon prophète, comme Mahomet. Les chrétiens se voient ainsi insultés dans leur foi; les musulmans aussi. L'insulte, dans ce qui relève de l'intimité pour chacun, conduisit à ces effroyables guerres de

religion du Moyen-âge. Des guerres qui cachaient des motivations politiques et économiques, mais qui prenaient, officiellement, prétexte de la foi insultée. En fait, ce qui se révèle à l'examen, c'est, dans l'un et l'autre camp, un complexe inextricable d'ambitions, de désirs de conquêtes mêlés à une volonté farouche de défense, illustration de convictions religieuses. C'est vrai pour l'Occident médiéval qui inventa les croisades, pour libérer Jérusalem et les lieux saints de l'occupation musulmane, puis, lorsque ce fut fait, se tailla des royaumes sur les possessions du vaincu, sous prétexte de maintenir une présence chrétienne organisée dans une région où, depuis le VIII^{ème} siècle (les Abbassides, d'abord, les Omeyyades, ensuite) l'islam, l'ennemi irrédicible du christianisme, s'était confortablement installé. Les deux

guerres effroyables de la première moitié du XX^{ème} siècle, où des Européens affrontèrent des Européens, forcèrent, la paix conclue, les frères ennemis à s'entendre, afin de construire une Europe nouvelle dont le christianisme servirait d'élément de définition de l'axe idéologique, tout comme l'islam était, depuis des siècles, la caractéristique culturelle et religieuse de la civilisation de l'immense espace formé par le Maghreb, le Proche et le Moyen-Orient. Cela nous fait deux blocs à contenus culturels sans lien d'affinité d'aucune sorte et dont, pour cette raison, les rapports sont loin d'être les meilleurs du monde possibles. L'élément religieux qui est, souvent, au centre de la discorde est loin d'être un simple prétexte qui cacherait de plus solides ambitions.

(Suite en page 15)

Ministère de l'agriculture et de l'élevage

La relance de la production de l'huile de palme annoncée cette année

La production de l'huile de palme sera relancée, à partir de cette année, dans les sites de Mokeko, d'Etoumbi et, prochainement, de Kounda, respectivement dans les départements de la Sangha, de la Cuvette-Ouest et de la Cuvette. «*Nous avons déjà le plaisir de vous annoncer que 2015 connaîtra le retour sur le marché de l'huile rouge*», a déclaré le ministre de l'agriculture et de l'élevage, Rigobert Maboundou, jeudi 15 janvier 2015, au cours d'une cérémonie de vœux organisée au site du centre de démonstrations des techniques agricoles de Kombé, à Madibou, le 8^{ème} arrondissement de Brazzaville. Ainsi, depuis l'installation de la société malaisienne Atama production, la renaissance de la filière huile de palme, avec l'espoir d'entraîner la création des milliers d'emplois, n'est plus un rêve, mais un projet qui se concrétise, progressivement.

Dans son allocution, le ministre Rigobert Maboundou a donné l'agenda de son département ministériel, pour l'année qui a commencé et qui sera marquée par le retour, sur le marché congolais, de l'huile de palme, grâce à «*la production que nos amis d'école d'énergie sont en train de lancer, d'abord, sur les sites de Mokeko, dans le département de la Sangha, et d'Etoumbi, dans la Cuvette-ouest, et, prochainement, sur le site de Kounda, dans la Cuvette*». En effet, ces projets seront réalisés avec la collaboration des associations, des opérateurs spécialisés dans le domaine de la culture du palmier à huile, des Malaisiens qui ont déjà obtenu près de 80 mille hectares de terre dans une zone située entre Ewo et Okoyo, dans la Cuvette-Ouest. Autre filière qui se développe: la production du maïs, «*grâce aux fermiers sud-africains d'Agri Estée, installés dans notre pays*». Selon le ministre Maboundou, en 2014, ces fermiers ont produit 5000 tonnes de maïs, dont 1000 tonnes ne trouvent pas encore de preneur, jusqu'à présent. Installés à Malolo, dans le département du Niari, à une quarantaine de kilomètres de Doli-

sie, les 35 fermiers sud-africains de la société Congo-Agriculture ont réalisé la plus grande plantation de maïs de 1500 hectares, comme jamais auparavant dans le pays. «*Avec la qualité des machines et équipements agricoles d'une valeur d'un milliard 300 millions de francs Cfa qu'ils viennent de recevoir au terme d'un convoi routier ayant parcouru cinq mille kilomètres, nous pouvons espérer qu'à compter de 2015, le Congo devrait être un exportateur net de maïs*». Devant cette perspective encourageante, le ministre Maboundou, fort de l'exhortation du chef de l'Etat au travail acharné, a appelé ses collaborateurs au travail, en rappelant que «*l'année 2015 est une année du travail. Un travail consacré à créer les conditions du bien-être du peuple congolais*». Signalons que la cérémonie avait commencé par l'allocution du directeur de cabinet, Fulgence Mouangou, qui a présenté le bilan de l'année 2014. Selon lui, les activités qui ont marqué l'année écoulée sont, entre autres, la légalisation agricole avec ses 71 unités mécaniques, c'est-à-dire, planteurs, pulvérisateurs, déployés, dans l'ensemble du territoire national où elles ont



Rigobert Maboundou.

regroupés en 40 familles, a déjà produit de 2012 à 2014, 20.798.812 œufs de table; le deuxième village, Imvoubu, spécialisé dans la production de poulets de chair, avec ses 90 exploitants regroupés en 45 familles, a, quant à lui, produit 640.985 poulets de chair, pour cette même période.

En ce qui concerne le programme de nouveaux villages agricoles, le premier village, celui de Nkouo, dans le département du Pool, avec 80 exploitants

Espérance NDANGABALI (Stagiaire)

Remerciements

Les familles Magnomé, Dzon et Nsundi, remercient tous ceux qui les ont assistés, lors du décès de leur fille et petite-fille,

Letsio Chikina
Bienveillance MAGNOMÉ

survenu le 23 janvier 2015, au C.h.u de Brazzaville. Les obsèques ont eu lieu, le 29 janvier 2015, à Brazzaville. Qu'ils trouvent, ici, notre reconnaissance pour leur assistance morale et financière.



Coopération militaire entre le Congo et la France

Deux nouvelles conventions dans les domaines de la défense et de la sécurité

La coopération entre le Congo et la France se consolide davantage avec la signature de deux nouvelles conventions portant, respectivement, sur l'appui à la formation, à l'entraînement et à l'organisation du commandement, et à l'organisation de la Marine nationale. Ces deux conventions ont été signées, samedi 24 janvier 2015, audit ministère, à Brazzaville, du côté congolais, par Charles Richard Mondjo, ministre à la présidence de la République, chargé de la défense nationale, et du côté français, par Jean-Pierre Vidon, ambassadeur de France. Des membres du commandement militaire et des experts militaires français y étaient présents.

La signature des deux nouvelles conventions entre le Congo et la France a sanctionné le séjour de travail, à Brazzaville, du colonel Bertrand De Reboul, responsable des projets de coopération de défense et de sécurité pour l'Afrique subsaharienne, et ancien attaché de défense près l'ambassade de France. Selon Jean-Pierre Vidon, la coopération entre le Congo et la France, dans le domaine de la défense et de la sécurité, est «*extrêmement étroite*», «*tout simplement, parce qu'elle répond à des attentes de la partie congolaise qui montre aussi son très fort engagement dans ses différents domaines. Ces efforts, nous les avons relevés, par exemple, lors de l'exercice Loango de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, qui a prouvé la volonté du Congo*

de s'impliquer, fortement, dans les initiatives à l'échelle sous-régionale. C'est un point qu'il faut mentionner, et puis, on voit aussi le Congo s'impliquer pour lutter contre les phénomènes d'insécurité maritime. Donc, raison de plus aussi, pour nous, d'appuyer le Congo, Pointe-Noire, qui est le site du Cresmmac, qui va se mettre en place et pour lequel le Congo a apporté ses contributions significatives, en construisant un bâtiment et en l'équipant», a-t-il relevé. Voilà autant d'exemples, a précisé le diplomate français, «*de cette volonté très forte de votre pays, d'obtenir, ensuite, ces appuis. Vous avez, d'un côté, la volonté de la France de vous appuyer et, de l'autre, la volonté du Congo de montrer son engagement. Donc, tout cela, c'est ce qu'on appelle un partenariat gagnant-gagnant*».



Jean-Pierre Vidon et Charles Richard Mondjo, pendant la signature des deux conventions.

Pour sa part, le colonel Bertrand De Reboul a retracé les aspects techniques des deux nouvelles conventions: «*Ce sont deux projets de coopération qui existaient déjà, mais qui doivent évoluer en fonction des circonstances, de l'actualité du moment, des besoins nouveaux qui apparaissent. Et donc, pour nous, toute la difficulté consiste à les faire vivre de la meilleure façon qui soit. On signe des conventions qui ont une durée de vie de deux ou trois ans et dans lesquelles on trouve, à l'intérieur, des spécialistes militaires du Congo couvrant à l'intérieur des objectifs que nous avons définis en-*

semble. Et, pour accompagner ces conventions, nous proposons aux Forces armées congolaises et à la gendarmerie des experts techniques militaires, de la gendarmerie. Des experts, éventuellement, des policiers civils, en l'occurrence pour ces deux projets, des experts spécialistes de la sécurité maritime et militaire, spécialistes de la formation et l'organisation générale des opérations, pour pouvoir conseiller, au jour le jour, les experts militaires congolais qui sont en charge de les faire vivre».

Alain Patrick MASSAMBA

Force publique

Port de galons à la gendarmerie et à la police

L'année nouvelle a démarré à la gendarmerie nationale et à la police par la grande tradition qu'est devenu le port d'insignes de grades aux promus du premier trimestre. A la gendarmerie, c'est le général Paul Victor Moigny, qui a patronné la cérémonie, vendredi 9 janvier 2015, au siège du commandement, à Brazzaville, en présence des officiers de gendarmerie, des parents, amis et connaissances.



Les promus exhortés à «persévérer dans l'effort et à ne pas dormir sur leurs lauriers».

Parmi les gendarmes promus, figurent deux colonels, un lieutenant-colonel, huit commandants, six capitaines, deux adjudants-chefs, douze adjudants et plus d'une trentaine de maréchaux de logis chefs. Après le traditionnel rituel du port de galons, le général Moigny a, dans son allocution, présenté ses vives félicitations aux promus. Il les a, également, exhortés à justifier l'estime et la confiance portées en eux par l'excellence de leurs services et la qualité de leurs actions. A ceux qui n'ont pas bénéficié d'avancement, cette année, il a demandé de ne pas baisser les bras. «*Au contraire, vous devez redoubler d'effort et d'ardeur afin d'attirer davantage positivement l'attention du commandement*», leur a-t-il déclaré.

Du côté de la police, les policiers promus de la D.g.p (Direction générale de la police), quant à eux, ont, officiellement, porté leurs insignes de grades, samedi 10 janvier dernier, à l'esplanade de la Direction générale de la police, à Brazzaville. La cérémonie s'est déroulée sous l'égide du général de police de première classe Albert Ngoto, directeur général adjoint de la police, qui avait à ses côtés, le général de police de première classe Jacques Antoine Bouiti, directeur départemental de la police, le colonel de police Jules Monkala-Tchoumou, directeur de la sécurité publique et porte-parole de la police, ainsi que d'autres officiers et invités. Suivant la lecture du texte relatif aux nouveaux promus, faite par le colonel de police Maurice Kengué, directeur administratif et financier, il ressort que dans l'ensemble, il y a un colonel, trois lieutenants-colonels, trois commandants, six capitaines, quatre lieutenants, cinq adjudants-chefs, vingt et un adjudants et cent-cinquante-neuf brigadiers chefs. Dans une brève allocution, le général Albert Ngoto a félicité les heureux promus dont l'un d'entre eux est venu de Bangui, parce que faisant partie de l'Unité de police constituée, basée en Centrafrique. Il les a, ensuite, exhortés à persévérer dans l'effort et à ne pas dormir sur leurs lauriers. A ceux dont les noms ne figurent pas au tableau d'avancement, il leur a demandé de ne pas se décourager et au contraire, de redoubler d'effort. Une parade des différentes unités de la police a clos la cérémonie de port d'insignes de grades.

Alain Patrick MASSAMBA

In memoriam

29 janvier 2012 – 29 janvier 2015



Voici trois ans, jour pour jour, qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui son fils Jean-Dieudonné MALAPET (Nino Malapet). En ce jour mémorable, nous, veuve Nino MALAPET et enfants de l'illustre disparu, associations notre profonde douleur à celle des parents, amis et connaissances, en sollicitant de tous une pensée pieuse en sa mémoire, sans oublier son frère et compagnon de lutte, Jean-Serge ESSOUS (3 S) Une messe a été dite en la basilique Sainte Anne du Congo, jeudi 29 janvier 2015 à 6h.

Papa MALAPET, nous ne t'oublierons jamais, et que ton âme repose en paix!



TON MONDE À PETIT PRIX
Choisis ton forfait et appelle tes destinations préférées moins cher.
Jusqu'à 1,4f/sec.
Compose *170*5#



CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE
«C2A CONGO»
Partenaire SARRAU THOMAS COUDERC (STC)
Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage Appt 102
B.P.: 4905, Pointe-Noire
Tél.: 06 953 97 97

ENERMECH LIMITED

Société à responsabilité limitée au Capital de 200.000 £
Siège Social: Union Plaza (6th Floor), 1 Union Wynd, Aberdeen, AB10 1DQ
Immatriculée au RC: 338731
Succursale de Pointe-Noire: 327, Avenue Marien Ngouabi, Immeuble SCI les Cocotiers
B.P.: 4905
Pointe-Noire - République du Congo

IMMATRICULATION D'UNE SUCCURSALE A POINTE-NOIRE

Aux termes des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 12 Novembre 2014, enregistrée le 24 Décembre 2014 à Pointe-Noire, les associés de la société ENERMECH LIMITED, société de droit Anglais, ont décidé de l'ouverture d'une succursale à Pointe-Noire ayant les caractéristiques suivantes:

- Dénomination sociale: ENERMECH CONGO;
- Adresse du siège social: 327, Avenue Marien Ngouabi, Immeuble SCI les Cocotiers;
- Objet social: gestion de grands projets, services d'ingénierie, et offre de services intégrés dans le secteur pétrolier et gazier;
- Durée de la succursale: 2 ans;
- Représentant de la succursale: Madame DE WET Elzabi Naomi;

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, des statuts et de la décision d'ouverture, sous le numéro 15 DA 59, le 15 janvier 2015.

Déclaration d'immatriculation au RCCM de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/15 B 87 du 15 janvier 2015.

Pour avis.



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR L'ETUDE DU FINANCEMENT BASE SUR LA PERFORMANCE DU PROJET PPSAC/OCEAC

Don KfW: N° BMZ 2012 66 329

AMI N° 007/PPSAC/OCEAC/14

1. L'Organisation de Coordination pour la Lutte contre les Endémies en Afrique Centrale (OCEAC) a reçu de la Banque Allemande de Développement (KfW), un fonds destiné à la mise en oeuvre du Projet Prévention VIH-SIDA en Afrique Centrale (PPSAC). Conformément à la programmation des activités de ce Projet, l'OCEAC se propose d'utiliser une partie de ce fonds pour effectuer les paiements autorisés au titre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) N°007/PPSAC/OCEAC/14 ci-dessus mentionné.

2. Le consultant aura la tâche de faire l'étude sur le financement basé sur la performance du Projet Prévention VIH-SIDA en Afrique Centrale (PPSAC).

3. Le Secrétaire Exécutif de l'OCEAC invite, par le présent appel à manifestation d'intérêt, les consultants remplissant les conditions requises à bien vouloir envoyer leurs demandes à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 26 janvier 2015, où ils pourront, par la même occasion, retirer les termes de référence de ladite étude.

4. Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres international décrites dans les règles d'attribution de marchés de fournitures et de services dans le cadre de la Coopération fi-

nancière de la KfW avec les pays en développement. Tous les Consultants qui satisfont aux critères d'éligibilité énoncés dans les termes de référence sont admis à soumissionner.

5. Les consultants intéressés doivent retirer, à la Coordination du projet dont l'adresse est ci-dessous, le Dossier d'Appel d'Offres de cette étude. Les offres (administrative, technique et financière) doivent être déposées sous pli fermé avec la mention «A N'OUVRIR QU'EN SEANCE», au plus tard, le 12 février 2015, à 10 heures locales, sous peine de rejet, si ce délai est dépassé. L'adresse d'envoi est la suivante: Coordination du Projet Prévention VIH-SIDA en Afrique Centrale (PPSAC/OCEAC)
Face à la Morgue de l'hôpital centrale de Yaoundé;

A l'attention du Coordinateur;
B.P.: 15 665, YAOUNDE, CAMEROUN
Tél: (237) 22 22 69 95 - Fax: (237) 22 23 00 61
Email:

carlosemanuel.gbaguidi@gmail.com,
emmanuel.gbaguidi@swisstph.org
Copie à: mouafoabel@yahoo.fr et
lindousolo@yahoo.fr;
Yaoundé, le 29 décembre 2014

P.O, le Coordinateur,
Dr Jules MOTTO NDOUMBE

C2A Conseils Associés en Afrique Congo
Cabinet de Conseil Juridique et Fiscal
Partenaire STC PARTNERS
Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage appt 102
B.P.: 4905, Pointe-Noire
Tél.: 06 953 97 97

DEM CONGO SARL

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
Au capital de 10 000 000 F. CFA
Siège Social: 1, Avenue Edith Lucie BONGO
Brazzaville, République du Congo
RCCM: CG/BZV/14 B 5158

CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes des décisions de l'Associé Unique de la société DEM CONGO SARL, en date du 25 novembre 2014, Monsieur Gaëtan Jean Christophe Henri Marie FALESSE a été nommé Gérant de ladite société, en remplacement de Monsieur Bernard ALBERINI,

démissionnaire.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le numéro 14 DA 1310 du 22 décembre 2014.

Pour avis.

C2A Conseils Associés en Afrique Congo
Cabinet de Conseil Juridique et Fiscal
Partenaire STC PARTNERS
327, Avenue Marien NGOUABI, Immeuble SCI les Cocotiers, 1er étage Appt 102
B.P.: 4905, Pointe-Noire
Tél.: 06 953 97 97

SWEDISH MACHINERY AND TRUCKS CONGO

(SMT CONGO)
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
Au capital de 10 000 000 F. CFA
Siège Social- Avenue Bayardelle, Impasse Zain Congo-Ambassade Cameroun,
Centre-ville Brazzaville

REVOCATION DE GERANT

Aux termes du procès-verbal constatant les décisions de l'Associé Unique, en date du 30 octobre 2014, de la société SWEDISH MACHINERY AND TRUCKS CONGO S.A.R.L. (SMT CONGO), société immatriculée au RCCM de Brazzaville sous le numéro CG/BZV/07 B 185, Monsieur Marco VAREANO, cogérant de ladite société, a été révoqué de ses fonctions, avec effet immédiat.

Monsieur Jérôme BARIOZ devient l'unique gérant de la société, à compter de cette date. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville du procès-verbal constatant les décisions de l'Associé Unique sous le numéro 15 DA 44 du 20 janvier 2015. Modification au RCCM de Brazzaville, en date du 20 janvier 2015.

Pour avis.

Etude de Maître Patric SINDIKA LOUBOTA
NOTAIRE
Etude sise ex-Garage MASSALA, centre-ville Dolisie; B.P.: 138; Tél.: (242) 05 539 98 90/06 658
14 57/04 440 93 32 - E-mail: spatricloub@gmail.com/etudesindika@gmail.com,
République du Congo

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu à Dolisie, le 22 décembre 2014, par Maître Patric SINDIKA LOUBOTA, Notaire à la résidence de Dolisie, enregistré même ville, le 23 décembre 2014, folio 250/4 N°077, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée;
Dénomination: la dénomination de la société est: TRANS CONGO FREIGHTER, en sigle T.C.F - SARLU;
Objet social: la société a pour objet:
1-Transport de marchandises;
2-Transport du bois;
3-Vente des pièces détachées;
4-Alimentation;
5-Et, généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le

développement;
Siège social: le siège social est établi, 18, rue Mbinda, quartier Base industrielle, à Pointe-Noire, République du Congo;
Capital social: le capital social est établi à la somme de cent millions (100 000 000) francs Cfa, divisé en deux mille (2.000) parts sociales de cinquante mille (50 000) chacune, entièrement souscrites, libérées et attribuées à l'associé unique;
Gérance: la société est gérée et administrée par Monsieur CHIENG KING SUI;
Dépôt légal: dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 14DA1677;
RCCM: la société est immatriculée au RCCM, sous le numéro 14-B-792.

*Pour insertion légale,
Le Notaire*

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE

ETUDE GNALI-GOMES
SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE DE NOTAIRES
B.P.: 1754 - Tél/Fax.: 222.94.00.17 - E-mail: etudegnali_gomes@yahoo.fr - 2ème étage Tour
Mayombe. Bd De GAULLE - Pointe-Noire - Congo
Marcel Roger GNALI-GOMES/Notaire/Yvon François Dominique GNALI-GOMES/Notaire

INSERTION LEGALE

Par acte notarié en date à Pointe-Noire du vingt et un janvier deux mille quinze, soumis selon le vœu de la loi à la formalité impérative de l'enregistrement, le vingt-six janvier deux mille quinze, folio 015/12, n° 660, Il a été constitué une société anonyme à caractère unipersonnel avec administrateur général présentant les traits suivants:
Dénomination sociale: GRAND OCEAN COMPAGNY (GOC);
Capital social: dix millions (10.000.000) de francs Cfa, divisé en cent (100) actions de cent mille (100.000) francs Cfa chacune;
Siège social: Quartier Mpita, avenue dit de la «Résidence Pemba», arrondissement I, Pointe-Noire;
Objet social: l'étude des projets, le conseil, l'aide et l'assistance dans le secteur des activités d'extraction minière, à savoir: l'exploitation semi-in-

dustrielle des mines et carrières, l'extraction de minerais, la recherche, l'exploration la transformation et la commercialisation de tous extraits miniers, la mise à disposition de la logistique, de la main d'oeuvre et du personnel qualifié, diverses opérations de commission, de courtage d'affaires, la représentation industrielle et commerciale dans le secteur de l'exploitation minière;
Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;
Administration: la société est représentée par un administrateur général, en l'occurrence M. Jean Préféré LOUKIBI;
Immatriculation au R.C.C.M.: le 26 janvier 2015, sous le n°CG/PNR/15 B 119.

Pour avis

Méditation sur le message des évêques de Noël 2014

Quel est le but du message des évêques de Noël 2014?

Le but bien précis du message: être un signe qui invite le peuple de Dieu qui est au Congo à une conversion: «Plus jamais ça», «Veux-tu la paix?», «Sommes-nous prêts à la paix...?».

Les évêques s'adressent, d'abord et avant tout, au peuple de Dieu, ceux qui sont nés de nouveau, ces laïcs qu'on appelle chrétiens. Et, ensuite, aux hommes et aux femmes de bonne volonté, c'est-à-dire les amis de la paix qui ont une conscience éclairée par la vérité. Le maître-mot, c'est se convertir. En grec, on parle de *metanoïa*: dans ses manières de pensée (insurrection mentale/renouvellement de l'esprit); dans ses manières d'être (maîtrise de soi) et dans ses manières d'agir (non-violence). Il s'agit de changer de direction et de se tourner résolument vers Dieu. Le Maître de la vie, de l'histoire et des Nations...

Ceux-ci doivent apprendre à lire, dans l'histoire congolaise, le message de Dieu dans le message de nos Pères évêques. Car, l'aventure de l'humain n'est pas confuse et dépourvue de signification. Elle n'est pas vouée sans appel à la prévarication des puissants et des pervers. En tout état de cause, la possibilité existe de reconnaître l'agir divin cadré dans l'histoire congolaise.

Le Concile Vatican II invite le croyant à scruter, à la lumière de l'Evangile et de la doctrine sociale de l'Eglise, «les signes des temps», pour trouver, en eux, la manifestation de l'agir même de Dieu (Gs n°4 et 11). En conséquence, cette attitude

même de foi amène l'homme à voir la puissance de Dieu à l'œuvre dans l'histoire congolaise et à s'ouvrir ainsi à la crainte de Dieu, au nom du Seigneur. La crainte de Dieu est aux antipodes de la peur. Elle est tout autre chose. Elle est la reconnaissance du mystère de la transcendance divine. Aussi, est-elle à la base de la foi et est-elle intimement liée à l'amour. Qui dit amour, dit amour de Dieu, de ses semblables et de sa patrie, de sa nation et de son peuple.

La deuxième conséquence, grâce à la crainte de Dieu, on n'a pas peur du mal qui fait rage dans l'histoire congolaise. L'on reprend, avec vigueur, le chemin de la vie, précisément avec la certitude de la crainte de Dieu. Nous n'avons pas peur du monde et de ses problèmes, nous n'avons pas peur des hommes, parce que Dieu est plus fort. Le Saint Pape Jean XXIII a dit, un jour: «Celui qui croit ne craint pas, parce qu'ayant la crainte de Dieu qui est bon, il n'a pas peur du monde et de l'avenir».

Nos Pères évêques terminent leur message par l'invitation à une «croisade de prière» dont la toile de fond est la prière du cardinal Emile Biayenda. C'est aussi ce que le prophète Isaïe (35,3-4) affirme: «Fortifiez les mains affaiblies, affermissez les genoux qui chancellent! Dites aux cœurs défaillants:



Père Georges Loemba-Ndendé.

soyez forts, ne craignez pas!»! Mieux encore, au dernier soir de sa vie, Jésus ne dit pas quatre choses à ses apôtres: «Ayez confiance; j'ai vaincu le monde» (Jn 16,33).

In fine, c'est un message dans le contexte de Noël où se trouvent en présence deux paradigmes historiques. D'une part, Hérode, le puissant, le pervers, l'esprit du monde: haine, violence, barbarie, ruse, inhumain, génocidaire, la logique de la mort; et, d'autre part, les mages, les sages, les justes, les chercheurs de la vérité de Dieu, les craignants Dieu qui choisissent l'autre chemin, celui de la vie et de l'espérance, de la fraternité, de la paix avec le cosmos et de l'ouverture.

Merci à nos Pères évêques pour le choix de la vie et de la fraternité! Votre message est une audace de foi et une parole sociale de clairvoyance.

Père Georges LOEMBA-NDENDE
Foyer de charité «Le Thabor» de Liambou

IN MEMORIAM

1^{er} février 2005
1^{er} février 2015

Il y a dix ans, jour pour jour, il a plu à Dieu de rappeler vers Lui son serviteur, Fidèle DAMBA.

A l'occasion de ce triste anniversaire et en reconnaissance de tous ses bienfaits, la famille DAMBA prie les amis et connaissances qui l'ont connu d'avoir, en ce jour anniversaire, une pensée pieuse pour le repos de son âme auprès de l'Eternel Dieu d'Amour.



Aca (Association congolaise «accompagner») Bientôt, la semaine de solidarité avec les personnes malades

L'Association congolaise «Accompagner» célèbre du 4 au 11 février 2015, la 6^{ème} semaine de solidarité avec les personnes malades. Ainsi, plusieurs activités sont prévues parmi lesquelles, visite et dons divers aux personnes malades de cancer hospitalisées au CHU, accompagnement avec dons divers aux personnes malades à domicile, formation de l'équipe mobile des membres et des sympathisants, écoute des personnes endeuillées, sensibilisation et information de la population, plaidoyer auprès des autorités politico sanitaires, rencontre de travail et collecte de grandes adhésions. Vous qui êtes épris des autres, mais manquez de temps, l'Aca peut vous aider à leur être proches en collectant vos dons et en les leur faisant parvenir.

Rejoignez-nous pour la promotion et le développement des soins palliatifs et l'accompagnement ainsi que la dignité de la personne humaine.

Contacts: 05.551.08.28/06.668.45.25; siège social: 2, rue Mpangala (Moungali, arrêt de bus: S.g.e.c)

Nécrologie

L'abbé Bertholin Bahoumina, vicaire de la paroisse Saint Antoine de Padoue de Koubola, et les enfants Bahoumina ont la profonde douleur d'annoncer aux amis, parents et connaissances le décès de leur père, Albert BAHOUMINA, enseignant à la retraite, décès survenu le samedi 17 janvier 2015, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient, rue Ampère n° 119, à

Bacongo, vers l'école primaire de Trois francs, à côté du commissariat de Police de quartier de Mpissa, sis avenue Simon Kimbangu.

L'inhumation aura lieu, le samedi 31 janvier 2015, au cimetière de Loukanga, après le recueillement et l'absoute à domicile.



MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES,
DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE
L'INTEGRATION

CABINET
N°001/MEFPPI-CAB

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

POUR LE RECRUTEMENT DES RECEVEURS POUR LA SOCIETE DES TRANSPORTS PUBLICS URBAINS
A BRAZZAVILLE ET POINTE-NOIRE

Conditions d'inscription:

- Etre de nationalité congolaise;
- Etre âgé de 25 ans au moins et de 40 ans au plus;
- Etre titulaire d'un BEPC ou du diplôme équivalent.

Dossier de candidature:

- Une demande manuscrite adressée au Coordinateur du projet des transports publics urbains;
- Un curriculum vitae;
- Une photocopie de la carte nationale d'identité ou de passeport;
- Une copie de diplôme certifiée conforme;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins

de trois mois;

- Un certificat de visite médicale.

Lieu de dépôt de dossiers et clôture des inscriptions:

Les dossiers de candidature sont à déposer, au plus tard, le vendredi 13 février 2015, à la mairie centrale de Brazzaville ou de Pointe-Noire.

Fait à Brazzaville, le 27 Janvier 2015

Le coordonnateur du Projet,

Alphonse PEPA

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

C.e.c (Conférence épiscopale du Congo)

Reprise de la tradition de présentation de vœux à l'évêque président

Conformément à une tradition instaurée il y a quelques années, mais estompée, et réhabilitée cette année, une cérémonie de présentation de vœux de nouvel an a eu lieu, vendredi 23 janvier 2015, au C.i.o (Centre interdiocésain des œuvres), à Brazzaville. A cette occasion, les membres des commissions épiscopales, les délégués des mouvements nationaux d'apostolat et les personnels employés dans les structures sous tutelle de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo) ont présenté les vœux de nouvel an à Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, président de la C.e.c, en présence de Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, et douze prêtres parmi lesquels, les abbés Brice Armand Ibombo, Daleb Mpassi, Lambert Kionga, Ildevert Mathurin Mouanga, Jean Mabilia et Charles Mabilia Pambou, respectivement, secrétaire général de la C.e.c, secrétaire-chancelier de l'évêque de Kinkala, gestionnaire de la C.e.c, recteur et formateurs au grand séminaire Cardinal Emile Biayenda.



Mgr Louis Portella Mbuyu et Urbain Ngassongo (à l'extr. g.) avec les abbés Brice A Ibombo, Lambert Kionga et Antoine Madingou pendant la cérémonie.

Tout a commencé par une messe célébrée par NN.SS Louis Portella Mbuyu et Urbain Ngassongo, concélébrée par de nombreux prêtres, à la grotte mariale du C.i.o (Centre interdiocésain des œuvres) et animée par la chorale des grands séminaristes. Dans la foule des participants, il y avait les directeurs et quelques membres du personnel de La Semaine Africaine, Radio Magnificat, l'Imprimerie Saint Paul, la C.e.m.i.r (Commission épiscopale des migrants et des réfugiés), Caritas-Congo, la C.e.edu.c (Commission épiscopale de l'éducation chrétienne), les membres et personnels des autres commissions épiscopales, du secrétaire général de la C.e.c, ainsi que les délégués des mouvements nationaux d'apostolat. Après la messe, il y a eu la cérémonie de vœux à proprement parler, sous la modération de



Mgr Louis Portella Mbuyu recevant les vœux du directeur de La Semaine Africaine.

notre collègue Aristide Ghislain Ngouma. Celle-ci a été marquée par le mot du délégué des membres des commissions épiscopales, agents de l'Eglise et délégués des mouvements nationaux d'apostolat, qui a été pré-

senté par Raoul Sika. Celui-ci s'est félicité de la reprise de la tradition de présentation de vœux au président de la Conférence épiscopale du Congo. «Depuis un certain temps, la plupart des commissions épiscopales ont entrepris de collaborer plus étroitement avec le secrétariat général de votre conférence. A titre d'exemple, à sa demande, un fichier des personnels des commissions épiscopales est en train d'être mis en place, en vue de la maîtrise des ressources humaines dont il dispose. Par ailleurs, nous avons convenu de mettre en place une association mutualiste devant regrouper l'ensemble des personnels consacrés et laïcs de nos différentes structures d'Eglise», a-t-il dit à l'endroit de Mgr Portella. Dans son intervention, le président de la C.e.c a mis l'accent sur l'Eglise-Famille de Dieu, comme pour confirmer la solidarité qui doit exister entre les collaborateurs de la C.e.c. Le tout s'est terminé par une collation fraternelle.

copales ont entrepris de collaborer plus étroitement avec le secrétariat général de votre conférence. A titre d'exemple, à sa demande, un fichier des personnels des commissions épiscopales est en train d'être mis en place, en vue de la maîtrise des ressources humaines dont il dispose. Par ailleurs, nous avons convenu de mettre en place une association mutualiste devant regrouper l'ensemble des personnels consacrés et laïcs de nos différentes structures d'Eglise», a-t-il dit à l'endroit de Mgr Portella. Dans son intervention, le président de la C.e.c a mis l'accent sur l'Eglise-Famille de Dieu, comme pour confirmer la solidarité qui doit exister entre les collaborateurs de la C.e.c. Le tout s'est terminé par une collation fraternelle.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Paroisse Sacré-Coeur de Sembé (diocèse de Ouesso)

Vingt ans de présence des Franciscaines missionnaires du Sacré-Coeur

Dimanche 18 janvier 2015, Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouesso, a célébré la messe solennelle marquant le 20^{ème} anniversaire de la présence des F.m.s.c (Franciscaines missionnaires du Sacré-Coeur) et de leurs actions apostoliques, en la paroisse Sacré-Coeur de Sembé, avec la concélébration de nombreux prêtres du diocèse. Dans l'assistance, il y avait les autorités civiles et militaires de Sembé et de Souanké, de nombreux amis et bienfaiteurs. A la fin de la célébration, Sr Rita, supérieure de la communauté des Franciscaines missionnaires du Sacré-Coeur, a fait un témoignage émouvant sur leur arrivée à Sembé. Elle a rendu hommage à Mgr Hervé Itoua, évêque émérite de Ouesso, qui n'avait ménagé aucun effort, pour l'arrivée en terre congolaise, le 11 janvier 1995, des religieuses franciscaines et pour leur installation à Sembé, à partir du 17 janvier de la même année.

Les religieuses qui composaient la première communauté des Franciscaines missionnaires du Sacré-Coeur à Sembé sont: Sr Rita, la supérieure, Sr Dominique, Sr Gisèle, la première africaine et Mme Anita, laïque missionnaire. Dans son mot de circonstance, Sr Rita a, d'abord, présenté l'historique de leur congrégation, avant de s'appesantir sur les hauts et les bas rencontrés durant les vingt ans de leur vie communautaire à Sembé. Elle a rappelé les rudes épreuves endurées, pour accéder à Sembé. A l'époque, il fallait deux jours pour parcourir les 70 kilomètres, partant de Ouesso, à cause de la présence de boubiers, de troncs d'arbre tombés qui faisaient obstruction sur la route, etc. Aujourd'hui, la route est aménagée et on peut atteindre Sembé en trois heures. Sur les pas de la Divine Providence, la congrégation des

Franciscaines missionnaires du Sacré-Coeur est à sa 154^{ème} année d'existence, sa 52^{ème} année en Afrique et sa 20^{ème} année à Sembé. Aujourd'hui, les religieuses F.m.s.c comptent 763 religieuses dans 23 pays répartis sur quatre continents. Invitées par Mgr Itoua à s'installer dans son diocèse, les Franciscaines avaient reçu l'avis favorable de Mgr Jean Zoa, archevêque de Yaoundé, pour fonder une communauté dans le diocèse de Ouesso, au Congo. Dans son homélie, Mgr Monot a fait savoir: «Notre histoire est faite d'appels et de réponses. La vie spirituelle n'est pas aussi éloignée que cela de notre vie quotidienne». Il suffit de se référer à l'usage du téléphone portable. Quand Dieu appelle, c'est pour servir. Dieu a appelé Sr Rita, Sr Gisèle, Mme Anita et toutes les autres religieuses, comme il l'a fait pour le jeune



Sr Rita et Mgr Yves Marie Monot.

Samuel. Leur réponse est à suivre jusqu'à ce jour: «Parle Seigneur». «Nous nous réjouissons de l'appel de ces sœurs et de leur réponse, de l'appel de Mme Anita et de sa réponse, chacune, selon son histoire, selon son engagement. Merci à Dieu pour la grâce qu'elles ont reçue», a-t-il conclu. Intervenant à son tour, l'abbé Dieudonné Mayambika, curé de la paroisse Sacré-Coeur de Sembé, a enseigné que «le grain est devenu un arbre. Vous êtes les piliers de la foi, vous êtes des modèles». Avec l'aide du Seigneur, des bienfaiteurs italiens et autres, les belles actions apostoliques ont pu voir le jour dans le dis-

trict de Sembé: construction de trois écoles primaires de type Ora (Observation, réflexion et action) pour les enfants autochtones dans les villages Lipoua, Egnabi et Batecock, et d'un centre médical Shalom à Sembé, etc. Le centre médical Shalom est d'ailleurs très réputé, dans la contrée. Ainsi, depuis vingt ans, les Franciscaines missionnaires du Sacré-Coeur montrent la présence agissante du Seigneur dans les districts de Sembé, Souanké, Ngbala et même au-delà.

Victor GUEMBELA
Correspondant résidant à Ouesso

IV^{ème} dimanche du temps ordinaire-B-

Jésus, le Christ a vaincu Satan

Textes: Deut 18. 15-20; 1Cor 7. 32-35; Mc 1. 21-28

Le premier texte de ce jour du Seigneur nous révèle que Jésus, le Prophète des prophètes, est bel et bien le Vrai Médiateur entre Dieu et l'humanité.

Nous lisons: «Je leur susciterai, du milieu de leurs frères, un prophète semblable à toi (Moïse), je mettrai mes paroles dans sa bouche et il leur dira tout ce que je lui ordonnerai.»

En effet, selon l'ordre des choses qu'il a institué, Dieu se révèle aux hommes par l'intermédiaire de tel ou tel homme. Choisi «parmi ses frères». C'est nous dire, frères et sœurs dans le Christ, qu'il existe entre Dieu et l'humanité une fonction de médiation. Ils ont nom médiateurs. Et le Médiateur par excellence qui relie l'humanité à Dieu et en qui Dieu se donne à l'humanité est Jésus. Jésus est un homme parmi nous, il est pris «parmi ses frères»: «Il a pris chair de la Vierge Marie et s'est fait homme», confessons-nous! Et il est aussi le Fils de Dieu: «Vrai Dieu et Vrai Homme». Comme prophète, il est le véritable porte-parole de Dieu auprès de ses frères les hommes et par son rôle de Médiateur, inversement, il est le parfait porte-parole des hommes auprès de Dieu, son Père, aussi notre «Père»!

Et ce Prophète des prophètes, le Christ-Jésus a vaincu Satan. L'Evangile nous le confirme. Ce texte de ce même Jour du Seigneur nous manifeste indiscutablement la puissance de Jésus sur le démon.

Cela fait partie de sa mission, Jésus, le Fils de Dieu vient libérer l'homme de l'emprise du démon. C'est ce que nous raconte cet évangile, un épisode de cette victoire libératrice du Christ.

Comme toujours, le démon ne supporte pas la présence de Jésus, le voilà qui se met à vociférer. Et les Apôtres aussi les grands disciples du Seigneur ont fait preuve de cette puissance, reçue du Christ, d'indisposer les puissances du mal. Nous voyons Pierre et Jean guérir un infirme (Ac. 3,1-13); confirmation de ce pouvoir à eux transmis: «Le Royaume des cieux est là, tout proche! Guérissez les malades, réveillez les morts, purifiez les lépreux, chassez les démons. Vous avez reçu gratuitement, vous donnerez gratuitement» (Mat 10, 7-8)

Et toi, ma sœur, mon frère, si tu es véritable ami (e) du Christ, n'as-tu pas ce même don d'indisposer ces mêmes puissances du mal? Sache-le ou redécouvre-le.

Attends toi, parfois, à telle ou telle vocifération aussi. Restons, frères et sœurs dans le Christ, en communion avec Jésus, le Saint de Dieu, qui a vaincu Satan.

Prenons toujours conscience que le démon existe, le mal a une réalité personnelle. Il est en chacun de nous. Pour preuve, observons le désordre essentiel qu'il sème dans le monde, dans nos familles, dans nos pays respectifs, dans nos villes et dans nos villages, dans notre Eglise même parfois.

C'est vrai aussi qu'il ne faut pas voir le démon partout. Retenons toutefois que la faiblesse humaine peut suffire à expliquer bien des choses malencontreuses qui arrivent, mais n'oublions pas aussi, et cela appelle à la vigilance, le démon visiblement ou insidieusement combat l'évangile libérateur. Amen!

Abbé Antoine MADINGOU
Archiviste C.e.c/ C.i.o

REMERCIEMENTS

La famille Ndamba, profondément touchée de la marque de compassion et sympathie exprimées à son égard, lors du décès de Françoise DIAMOUANGANA, mère, tante et grand-mère, survenu le 30 décembre 2014 au CHU de Brazzaville. La famille remercie tous ceux qui l'a assistée, de près ou de loin, lors de ce temps douloureux. Que tous trouvent ici, l'expression renouvelée de sa profonde gratitude!

Maman Françoise repose en paix!
Jean Baptiste MILANDOU



REMERCIEMENTS

L'abbé Gervais Protas YOMBO, prêtre du diocèse d'Owando en mission pastorale dans la paroisse sainte Monique de Toronto (Canada), remercie les évêques du Congo, les confrères prêtres et diacres, les religieux et religieuses, les fidèles laïcs, les amis et connaissances qui ont assisté la famille lors du décès et des funérailles de leur mère, maman NGOLONGA Louise. 45 jours après son rappel à Dieu, une messe d'action de grâces sera célébrée en sa mémoire, samedi 31 janvier 2015, en la basilique Sainte-Anne du Congo, à 11h. Il invite ceux qui ne peuvent pas participer à cette célébration eucharistique à avoir une pensée pieuse pour leur maman en ce jour. Des messes d'action de grâces seront également dites à cet effet, à Toronto, en France, en Italie, en Autriche, en Afrique du Sud et à Rabat, au Maroc. Que l'âme de maman NGOLONGA Louise repose en paix et qu'elle intercède à jamais pour la famille!



**TOTAL E&P CONGO**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Protocole d'accord pour un partenariat technique entre le Projet d'Appui à la diversification de l'Economie (PADE) et la compagnie Total E & P Congo

Parties prenantes directement impliquées dans la vie sociale et économique du Congo, le Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), financé conjointement par le Gouvernement congolais et la Banque mondiale et la compagnie Total E & P Congo, ont, grâce à la détermination des équipes de Total et du Fonds d'Appui A Coûts Partagés (FACP), unité opérationnelle du PADE, matérialisé, ce 22 janvier 2015, à Brazzaville, leur entente par la signature d'un protocole de partenariat technique visant la promotion effective du local content.

Cette collaboration permettra à ces différents acteurs de contribuer à la dynamisation du tissu des PMI-PME congolaises, au travers du renforcement des capacités dans l'univers de la sous-traitance. En d'autres termes, il s'agit de créer les conditions pour l'émergence et la solidification des petites et moyennes entreprises congolaises.

Pour mémoire, le PADE, au travers du FACP, subventionne les activités de forma-

tion et de renforcement des capacités des PME et PMI dans les secteurs hors pétrole, à savoir: *l'agro-industrie; le bois; le transport et la logistique; les mines; le tourisme et l'artisanat, le BTP.*

La compagnie Total E&P Congo, en tant qu'acteur majeur de l'économie congolaise, agit pour le développement du tissu industriel local, d'où l'implication manifeste de ses départements du local content et du développement durable dans le processus des négociations. Cette politique vise l'optimisation de sa participation au développement du Congo à travers le Contenu Local et l'appui et les projets de développement durable.

De fait, certaines entreprises intervenant dans le cadre des opérations menées par Total E&P Congo ont des activités dans les secteurs éligibles au PADE.

Ce partenariat renforcera, certainement, la volonté desdits acteurs à œuvrer efficacement à l'émergence de l'économie congolaise.

CONTACTS PRESSE:

DAN HORPHET IBIASSI

Responsable communication PADE

Tel: +242 068715601

Email: pade.pacadec@yahoo.fr

DANIEL ARSENE BATANGA

Responsable communication TOTAL E&P CONGO

Tel: 00(242) 22 294 6479

Email: daniel-arsene.batanga@total.com

Coopération Union européenne-Congo

Pour un nouveau départ du projet de la conservation de la nature et des espèces protégées

Une délégation de l'U.e. (Union européenne) s'occupant du programme de suivi de l'environnement, au niveau de l'Afrique et du monde, venue de Bruxelles, a effectué une mission au parc national d'Odzala-Kokoua, situé au Nord de la République du Congo. Conduite par Mme Cristiana Pasca Palmer, chef de l'Unité changement climatique, environnement et des ressources naturelles, à la commission de l'U.e, cette délégation a été présentée à Henri Djombo, ministre de l'économie forestière et du développement durable, par Mme Saskia De Lang, ambassadeur de l'Union européenne au Congo. A son cabinet de travail, à Brazzaville, le jeudi 22 janvier 2015.

La mission de la délégation de l'U.e. est venue se rendre compte du travail qui s'effectue dans ce parc bénéficiant de l'appui de l'Union européenne, dans le cadre de l'aide à la conservation de la nature. La rencontre avec Henri Djombo a permis, donc, de faire le point de la mission et de donner les impressions sur les efforts consentis dans le cadre de la conservation.

Le constat fait sur le terrain par la mission de la délégation de l'U.e a montré que le gouvernement fournit beaucoup d'efforts, pour la conservation du parc national d'Odzala-Kokoua. Aussi a-t-elle félicité le ministre d'avoir mis aux arrêts un certain nombre des trafiquants d'ivoires, pendant la semaine de travail de la mission.

Pour Mme Saskia De Lang, «la saisie d'ivoires et l'arrestation de ces trafiquants sont au centre de la politique d'anti-braconnage. Le travail qui se fait au parc national d'Odzala-Kokoua, c'est aussi en grande partie le travail de la lutte anti-braconnage, pour maintenir la

population des animaux rares, tels que les éléphants et autres. Le travail de la mission a porté, d'une part, sur la lutte anti-braconnage et, d'autre part, sur le développement communautaire».

De son avis, on ne peut pas faire de la conservation dans la zone où se trouve le parc, sans associer les populations. C'est pourquoi, tous les aspects liés à cette question (comment s'y prendre et comment aller de l'avant?) ont été au cœur de leur entretien. Le sujet n'est pas facile et les tentations sont grandes, surtout quand il y a le braconnage, qui rapporte énormément. Ce dernier est le principal sujet sur lequel la délégation de l'U.e tient à travailler avec le Ministère de l'économie forestière du Congo, a-t-elle révélé à la presse, au sortir de l'audience.

L'Union européenne tient, en effet, à ce que les populations riveraines bénéficient, effectivement, du projet. C'est sa toute première démarche, à travers ledit projet, de sorte que les soins de santé soient portés



Mmes Cristiana Pasca Palmer et Saskia De Lang.

aux populations. Et, c'est l'une des priorités de cette année, selon le plan.

La mission a laissé entendre, par ailleurs, que cette année doit marquer un nouveau départ du projet, avec la mise sur les rails de la formation des éco gardes, pour assurer, efficacement, la lutte anti-braconnage et développer, dans le domaine du développement communautaire, les activités liées aux soins de santé, au profit des populations riveraines du parc. Notons que le Congo a fait de la conservation de la nature, en général, et des espèces protégées, en particulier, sa politique nationale, laquelle est au cœur de sa diplomatie. L'Union européenne reconnaît que le bassin du Congo est le plus vaste massif forestier tropical, après le bassin amazonien. Il abrite une diversité biologique d'une ex-

trême richesse, particulièrement touchée par l'intense trafic d'ivoire. Une criminalité organisée et liée aux espèces sauvages devenue une menace sérieuse non seulement pour la conservation de la biodiversité, l'économie, mais aussi pour l'intégrité territoriale et la sécurité régionale. Le braconnage, par exemple, est le quatrième marché illégal le plus important dans le monde, après le trafic de drogue, la fabrication de fausse monnaie et la traite des êtres humains. C'est pourquoi, conscients de l'ampleur du phénomène, les autorités congolaises font preuve de mobilisation, pour grouper les efforts internationaux, régionaux, sous-régionaux, nationaux et locaux.

Philippe BANZ

Société Vmk

Deux nouveaux téléphones portables sur le marché: «XS» et «S»

Dans la perspective du renouvellement de la gamme Elikia, la société Vmk, que dirige l'inventeur congolais, Véronique Mankou, a mis, il y a peu, sur le marché du mobile, deux téléphones «basiques». Cette annonce a été faite, le 19 janvier dernier, au cours d'une conférence de presse, donnée par Véronique Mankou, Pdg de VMK, à l'hôtel Olympic palace, à Brazzaville.



Véronique Mankou répondant aux questions des journalistes.

Les deux téléphones, dénommés «XS» et «S», sont destinés à une clientèle passionnée de mobiles ordinaires, mais novateurs. Leur conception fait suite au succès d'Elikia moké, ayant conquis le marché du téléphone, «avec des ventes qui ont permis d'asseoir une meilleure maîtrise du segment», a indiqué Véronique Mankou. Ces deux nouveautés, a-t-il poursuivi, sont produites pour répondre tant soit peu aux attentes des usagers, désireux de posséder des téléphones simples, à coût accessible à toutes les bourses, mais puissants. «Plus petit, le XS qui (signifie «extra small», «très petit» en français) et le S qui signifie «small» «petit» en français) avec un écran plus large, offrent la possibilité de naviguer sur internet et de stocker des données, via des cartes mémoires», a expliqué le Pdg de VMK.

Pour Véronique Mankou, si la plupart des features phones disponibles sur le marché s'arrêtent à des applications de base, le «XS» et le «S» vont révolutionner la manière de penser du téléphone ordinaire. «A part l'indispensable facebook et twitter, l'on retrouve, pour la première fois, sur ce genre de téléphone, l'application whatsapp. Afin de les rendre encore plus utiles, des applications usuelles comme la lecture des MP3 et des vidéos y sont disponibles.»

Fabriqués en trois couleurs, (noir, blanc et orange), le «XS» est disponible, depuis le 22 janvier, dans différents points de vente. Par ailleurs, Elikia «S», qui se décline en deux couleurs (blanc et noir), sera accessible, à partir du 1^{er} février. «Les deux téléphones qui inaugurent l'année 2015 sont les premiers qui seront assemblés sur place, à partir du mois d'avril, dans les ateliers du constructeur, situés à Mpila, Brazzaville», a-t-il fait savoir, avant d'appeler les Congolais à s'approprier le produit, afin de développer l'entreprise du téléphone au Congo.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Comptoir juridique junior

Renforcer les capacités des para juristes dans l'accompagnement des victimes de violences sexo-spécifiques

Le C.j.j (Comptoir juridique junior) a organisé, du 21 au 25 janvier 2015, dans la salle de conférences de Sil-Congo, à Brazzaville, une session de formation sur les stratégies d'animation des permanences juridiques, au profit d'une quinzaine de femmes et filles para juristes. Conformément aux accords de coopération existant entre la République du Congo et l'Union européenne, dans le souci de lutter, efficacement, contre les violences faites aux femmes et filles. Dans le cadre du Projet dénommé: «Mise en place d'une dynamisation des femmes et filles para juristes pour l'accès au droit et à la justice, dans la lutte contre les violences sexo-spécifiques et la citoyenneté».

Placée sous le patronage de Lilian Laurin Barros, secrétaire permanent du C.j.j, avec à ses côtés, Inès Gady Mvoukani, responsable des projets programmes, cette formation a eu pour but de renforcer les capacités des participantes à assurer l'accueil, l'écoute, l'orientation et l'accompagnement juridique des victimes de violences sexo-spécifiques, et partant, de bâtir, ensemble, des stratégies de réseautage avec l'ensemble des para juristes formées, afin de promouvoir et de protéger les droits de femmes et des filles, suivant des actions communes.

Durant les travaux, les femmes et filles para juristes, venues de la société civile, du secteur privé et des administrations publiques, ont eu droit à divers thèmes: «Le para juriste»;

«L'assistance juridique (animation des permanences juridiques)»; «Le travail en réseau», avec des modules comme: «Le rappel des fondamentaux sur la notion de para juriste»; «Le profil et le statut du para juriste»; «Le rappel de l'arsenal juridique existant»; «Le rappel des différentes juridictions et du personnel de justice»; «Le rappel des différentes procédures»; «Les techniques de résolution des conflits»; «Assistance juridique/judiciaire».

A l'issue des travaux, une dynamique de quinze femmes et filles para juristes a été mise en place et rendue fonctionnelle. Ses membres étant en mesure de fournir une assistance juridique aux victimes de violences sexo-spécifiques. De plus, 15 kits (valises pédagogiques) ont été produits, pour faciliter le travail d'animation de la per-



Formateurs, participantes et participants posant pour la postérité.

manence juridique ainsi que l'information et la sensibilisation des femmes et filles victimes de violences sexo-spécifiques.

Rappelons que le projet, qui a donné lieu à cette formation, est financé par l'Union européenne (Pareda), via le Ministère de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration. Bien que de courte durée, il va permettre aux femmes et filles, devenues para juristes, d'être capables d'apporter l'assistance juridique et de solliciter l'assistance judiciaire d'un avocat au profit des femmes et filles victimes de violences sexo-spécifiques (viol, violen-

ces domestiques, discriminations, harcèlement moral et sexuel, violences physiques, etc.).

Entre 2012 et 2014, le Comptoir juridique junior a lancé deux programmes de formation des femmes et filles para juristes, à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Makoua et Ouessou, avec l'appui financier de African Women's Development Funds et du Pareda/U.e. Grâce à ces formations, environ 234 femmes et filles sont devenues para juristes, et luttent contre les violences sexo-spécifiques.

Alain Patrick MASSAMBA

Remerciements



La veuve Mouassiposo-Mackonguy, née Matoko Elisabeth, et les enfants Mouassiposo, remercient, très sincèrement, tous ceux qui leur ont apporté le soutien moral, matériel et financier, lors du décès du regretté Pascal MOUASSIPOSSO-MACKONGUY.

Que son âme repose en paix !

Bienvenue chez vous

ECAir
Equatorial Congo Airlines



www.flyecair.com



ECAir
Vous remercie

Mboté ECAir, la compagnie aérienne nationale de la République du Congo, avait lancé une campagne de recrutement de PNC, fin décembre-début janvier, dans le cadre de l'expansion de son réseau et de sa flotte.

Equatorial Congo Airlines ouvre 8 destinations régionales et deux dessertes Internationales cette année.

Plus de 3000 candidatures ont été reçues de la République du Congo, mais aussi de la RDC, du Cameroun, du Bénin, du Togo, de Côte d'Ivoire, du Royaume-Uni, de l'Afrique du Sud, de la Belgique...

Merci beaucoup de votre Intérêt pour ECAir, une entreprise citoyenne qui fait de la formation des jeunes, son cheval de bataille.

Le processus de recrutement suit son cours. Les entretiens débutent cette semaine après une pré-sélection des dossiers. Les cent meilleurs profils vont intégrer la compagnie après une sélection très rude.

Merci.

ECAir
Bienvenue chez vous.

www.flyecalr.com/e-mail:recrutementpnc@flyecalr.com

Le transport en commun, un espace de liberté d'expression et de démocratie

Dans le transport en commun, en suivant attentivement les discussions entre passagers, pendant un voyage qui va par exemple du marché de Mikalou, dans l'arrondissement 6 Talangai, au marché Total, dans le deuxième arrondissement Bacongo, un parcours de près d'une heure quinze minutes, quand il n'y a pas trop d'embouteillages, on se croirait dans un pays où règne une vraie liberté d'expression et une vraie démocratie. Les rôles sont naturellement repartis entre débatteurs, la liberté d'expression garantie et l'ordre respecté. Voici comment.

Tout commence à la station du marché de Mikalou qui constitue, pour quelques bus de marque Toyota Coaster, un départ ou un terminus, selon les sens. Les voyageurs s'entassent en silence, chacun espérant que le prochain bus comblera, pour cet instant, ses attentes. Selon des destinations énoncées, la foule se disloque. Nous nous sommes retrouvés du côté d'un groupe, un peu plus nombreux, de ceux qui, avec 150 F Cfa, voudraient parcourir cette longue distance, jusqu'au marché Total. Juste le temps de se bousculer un peu pour trouver sa place dans le bus. Si dehors tout est permis, les plus forts écrasent les faibles, pour occuper de bonnes places. L'on est surpris de constater que, dès que l'on est assis, il y a un chef qui, qui que vous soyez, habillé en tee-shirt ou en costume, vous interpelle. C'est le contrôleur qui donne l'ordre: «Cinq à cinq et non quatre à quatre», entendu: asseyez-vous à 5 sur une rangée, bien que le nombre de places est de 4.

L'ordre établi, le bus peut démarrer. Le pays est en marche. Le premier quart d'heure se passe dans un silence total. Chacun scrutant son voisinage, certainement pour chercher comment briser ce silence. Et voilà que le chauffeur donne un léger coup de frein, surpris par un énorme nid de poule, pour ralentir et passer en douceur. Après les cris d'affolement souvent dominés par une ou des voix plus fortes que les autres, commence le défilement. L'élément déclencheur est ce soupir un peu connu de tous: «Ah! Le pays de Marien». A un autre de rétorquer: «Justement, voilà ce que ça donne que de confier un pays à un mort. Que voulez-vous qu'il fasse du fond de sa tombe, si ce n'est se retourner, à cause de vos bêtises. Avec tout l'argent qu'on a, aujourd'hui, et que lui n'a pas eu, vous n'êtes pas capables d'entretenir les routes. Où sont vos services de voirie, d'hygiène ou bien, tout simplement, vos services publics? Allez au C.h.u., savez-vous qu'aujourd'hui, pour avoir un lit, il faudrait déboursier, dès l'accueil, une somme de 40 mille francs Cfa? C'est la seule clé pour avoir le sourire des agents qui se sont constitués en réseau. Laissez Marien reposer en paix».

Et un jeune lycéen, en tenu scolaire, s'étonne: «Finalement, ce Marien aurait pu être un homme bien ou c'est, simplement, parce qu'il est décédé que tout le monde parle de lui en bien? Faudrait-il être un défunt chef d'Etat pour que le monde reconnaisse vos mérites? En y réfléchissant, je pense que non, car si je n'ai pas connu Marien, j'ai au moins été témoin de ce que Nelson Mandela était, de son vivant, et l'est encore, après sa mort, pour son pays et pour le monde. Quelle admiration! Nous, les jeunes, nous avons besoin de ces icônes, ces modèles, pour nous aider à nous orienter. D'ici quelques décennies, l'histoire de Mandela que j'ai vécue, moi-même, sonnera comme un my-

the. Et pourtant, c'est possible».

Une maman, assise juste à l'entrée du bus climatisé, s'invite dans la causerie: «Vu ta jeunesse, mon enfant, je comprends que tu n'aies pas beaucoup d'informations sur le pays. Sur tout que notre histoire est mal écrite et régulièrement déformée, au gré de la volonté de ceux qui gouvernent. En réalité, nous avons un président qui est vivant. C'est Joachim... Lui aussi a géré ce pays, pendant...».

Une voix, au fond du bus, celle d'un homme qui, pourtant, donnait l'impression d'un dormeur ennuyé par ces débats sans queue ni tête, car on ne sait plus pourquoi et comment ça a commencé et on ne saura jamais comment ça va se terminer, puisque tout le monde va descendre, chacun reprenant sa route, sans promesse de se revoir. Un peu comme les débats au parlement qui n'ont jamais de suivi, ni de suite logique. On passe d'un vote à un autre, comme si l'on se retrouverait pour la première et la dernière fois.

D'un ton boudeur, la voix rétorque: «Je pense que Yhombi, c'est plus un premier ministre qu'un président. Il a été chassé du pouvoir et tous ceux qui partent par la petite porte sont, immédiatement, oubliés par la population. Souvent, ils



Des bus Coaster à la gare routière du marché Total, à Bacongo.

deviennent les ennemis de ce peuple qui trouve que c'est le moment de leur demander des comptes. Quel modèle voulez-vous qu'il soit pour ces jeunes? Regarder Campaoré, comment a-t-il terminé? Aujourd'hui, tous les dossiers ressortent, y compris celui sur la mort de Sankara. Alors qu'il aurait pu terminer comme ce Mandela dont tu parles, jeune homme».

Et le jeune, songeur, pense à haute voix: «Tout ça, parce qu'il a voulu changer la Constitution. Mais, nous avons aussi le même débat dans notre pays...». Après lui, une personne du troisième âge, qui donnait l'air de ne rien comprendre de tout ce qui se discutait en français, relance le débat sur la Constitution: «Et donc, vous voulez changer la Constitution de notre pays? J'ai l'impression que c'est grâce à elle que le président actuel a réussi beaucoup de choses, comme par exem-

ple, rétablir la sécurité et la paix, engager de grands projets de développement, construire les routes interdépartementales qui m'ont permis, le mois dernier, de partir de Sibiti à Owando, sans passer par Brazzaville. A la télé, nous voyons, tous les jours, les séminaires internationaux qui se tiennent non seulement à Brazzaville et Pointe-Noire ou Dolisie, mais aussi dans d'autres localités, comme Impfondo. Vous souvenez-vous de cette conférence sur les peuples autochtones? Sur le plan économique, il semble que nous soyons parmi les pays qui ont le meilleur taux de croissance en Afrique. J'entends dire que dans le courant de l'année prochaine, nous aurons à organiser le cinquantième des jeux africains. Ah mon Dieu, je me souviens des tout premiers que nous avons organisés ici, avec la cohorte des événements qui les ont précédés. Mais enfin, c'était un autre contexte, ça...».

«...Oui, mais nous sommes quand même dans un pays où les instances de la République n'ont pratiquement d'emprise les uns sur les autres. Le président est seul chef du gouvernement. Un jour, il nomme un premier ministre sans véritable pouvoir, qu'il peut virer sans rien expliquer à personne; le parlement peut beau parler, mais sans que cela n'inquiète le gouvernement. Une fois même, dans ce pays, un ministre s'est permis de dire à l'assemblée nationale et en direct, à la télé: «Le chien aboie, la caravane passe», parce qu'un député critiquait, très fortement, l'action du gouvernement. Je crois que dans ce cadre-ci, tout le monde est impuissant. Le président ne peut pas punir et...». Avant de terminer sa phrase, le grand monsieur en veste s'est vu couper la parole par le chauffeur qui, d'un temps humoristique, comme pour se défouler un peu, lance: «Non, non, non! L'impunité, c'est le propre de Sassou. Il a trop de copains partout, si bien qu'il se sent mal à l'aise pour les punir. Et vous pouvez me croire, c'est ça qui va tuer son pouvoir. Tous ces gens autour qui profitent de ses largesses, pour se comporter comme des crapules, surtout ces vieux qui ne veulent pas partir à la retraite. Même leurs propres enfants ne peuvent pas être employés à ces postes, parce qu'eux sont toujours là».

Le contrôleur annonce que le moment est venu où chacun doit préparer sa monnaie. Bientôt, nous arrivons au terminus. Juste à cet instant, le jeune rebondit: «En fait, je ne sais plus si vraiment il est nécessaire de changer cette Constitution ou pas. Un tel texte a dû, certainement, prévoir des mécanismes

de sa révision? Si vous étiez d'accord, pourquoi ne pas le respecter? En tout cas, pour ma part, j'ai besoin d'avoir, dans mon pays, un ancien président de la République qui représenterait ce baobab africain, cette bibliothèque qu'il ne faut jamais brûler, car c'est une source d'inspiration pour ceux qui se lancent dans l'action. Et j'ai aussi besoin que nous ayons une démocratie responsable, avec des institutions républicaines qui doivent gouverner, sécuriser, rassurer, développer et garantir, bien entendu, l'unité, le travail et le progrès. Tout cela dans une paix indiscutable. Voici mon rêve, mais, peut-être, est-ce utopique?».

Silence dans le bus! Le contrôleur trouve un moyen d'appeler les passagers à leur devoir: «Messieurs, Dames, il est temps que vous me régliez. Euh! J'avais oublié: mais vous avez voyagé dans un bus climatisé, avec un équipage hyper sympa. Pour cela, je pense que vous pouvez accepter que je modifie le prix du transport. Vous payerez bien 200 F Cfa. «Essaies et tu vas voir si on est aussi con et amorphe qu'on en a l'air. On ne modifie pas les choses de cette façon-là. Il fallait le dire avant... même si ce n'est pas écrit, c'est un contrat et il faut le respecter», a réagi une mère de famille qui avait pris la parole avant et qui, heureusement, avait de la monnaie et a payé 150 F.

Tout le monde a suivi et tout s'est passé dans le calme, sans que l'on sache qui était du Nord ou du Sud, qui représentait quel parti politique. Chacun a parlé librement, les autres ont écouté avec respect. Finalement, les engagements ont été tenus, de part et d'autre.

Non jeune homme, ton rêve n'est pas utopique. Ce Congo-là existe, il suffit de le vouloir!

Paul DAH
(Passager du transport en commun)

(Suite de la page 6)

A moins que ces ambitions s'y alimentent. De sorte qu'ici, religion et politique sont indissociables. La laïcité sur l'espace de l'islam est, pour le moment, impensable.

Croire semble se traduire en termes de besoin avec lequel on ne badine pas. On est donc allé trop vite en besogne, semble-t-il, en réfutant la thèse de S. Huntington sur le choc des cultures. On la trouve mal documentée, hasardeuse. La permanence du désaccord entre l'Occident chrétien, l'Orient et l'Extrême-Orient musulmans sur le problème de la laïcité nous ramène pourtant, à la culture (au sens anthropologie de terme).

Dans toutes les cultures, les croyances religieuses sont un élément important de leur «noyau». Mais, derrière leur farouche résistance au temps qui passe, les cultures ne sont pas immobiles. L'évolution sociale, en effet, est perceptible qui tend vers un rapprochement des deux blocs: l'Occident et l'Orient. Le rythme n'est, cependant, pas le même, ici et là. Constant, avec des accélérations nettes en Occident, plus lent et plus discret dans le bloc musulman.

Les raisons? Culturelles et historiques. Adossés tous les deux, chacun à une tradition, leurs attitudes de comportement diffèrent devant cette tradition. Les Occidentaux la pensent et ne se contentent pas de la vivre. C'est pour quoi ils ne cessent d'innover, à partir des acquis de cette tradition. Or, diverse dans ses manifestations d'un groupe humain à un autre, la culture n'a pas le

même rythme d'évolution, d'une société à une autre. De fait, sur le plan de l'organisation politique de la société, l'évolution entre l'Occident chrétien et le monde musulman apparaît fortement contrastée. De bout en bout, sous la pression de la raison qui veut une explication à tout, même lorsqu'il s'agit de phénomènes qui dépassent la raison, la foi et la croyance religieuse, par exemple, l'Occident est si différent du monde musulman!

En termes de progrès de l'esprit humain, son avance sur le monde musulman ne fait pas de doute. Ne serait-ce que du fait qu'il ne cesse jamais de se remettre en question. Comme en philosophie, la réponse à une interrogation rebondissant en

une nouvelle interrogation. Si nous prenons exemple de l'organisation politique et des systèmes politiques, nous nous rendons compte que les différences dans les modalités d'intervention de la raison dans la pensée et l'action, dans les deux univers sociaux, a pour conséquence, une avance nette de l'Occident sur l'espace de l'islam. L'Occident invente la démocratie, quand l'islam se plait à maintenir des systèmes qui confisquent les libertés, si on retient que du point de vue de la gestion des affaires humaines, la démocratie est la meilleure chose pour l'être humain.

En tout cas, en ce qui concerne les croyances religieuses, en en faisant un objet de choix

personnel, la démocratie réduit le risque d'apparition des fondamentalismes religieux. En Occident chrétien, sous l'éclairage progressif de la raison, se mit en place une dialectique des rapports de la foi et de la raison, (Fides quaerens intellectum) avec pour bénéficiaire, pour le christianisme, d'être une religion apaisée, en tout cas, largement humanisée et qui, volontiers, va à la rencontre joyeuse des autres religions. A terme, cette dialectique évite au chrétien de foi adulte, la fusion et la confusion perverses du politique et du religieux, qui nourrissent le fondamentalisme et sont un recul pour la foi.

Mais, pour former une société de nobles citoyens et de chrétiens responsables que rien d'autre ne détermine à faire ce qu'ils font que leur libre conscience, de longs siècles d'éducation à ne jamais agir sous la pression de ses affects ou de la foule, sont nécessaires. C'est progressivement que, par un

effort constant de volonté de conscience, l'Occident est sorti de l'obscurantisme du Moyen-âge qui consacra le triomphe de l'émotion sur la raison.

Faire du foin, lorsqu'il arrive que ses croyances religieuses sont moquées peut être une preuve d'immaturité. Les chrétiens sont tout autant peïnés, lorsque Jésus est insulté que les musulmans, lorsque des esprits un peu fous prennent des libertés avec Mahomet et le caricaturent. Seulement, les chrétiens ont été instruits à laisser Dieu et Jésus s'occuper, eux-mêmes, des mécréants. Le Dieu des chrétiens n'autorise pas ceux qui croient en Lui à se faire justice à sa place. Ne vous vengez pas vous-mêmes, dit Dieu, mais laissez agir la colère de Dieu. Cela fait que, sauf en ces siècles de peu de clarté du Moyen-âge, le christianisme est une religion de grand air.

Dominique NGOÏE-NGALLA
(Historien)

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique.

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:

Mgr Miguel

Angel OLAVERRI,

Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Mgr Anatole MILANDOU

Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication:

Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction

Véran Carrhol YANGA

Tel: (242) 06.668.24.72

Saisie&Montage (PAO):

Atelier La Semaine Africaine

Service Commercial:

Brazzaville: Tél. 06.889.98.99

05.528.03.94

Pointe-Noire: Tel:05.557.78.71

06.655.80.03

05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet: lasemaineafricaine.net

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo	Autres pays d'Afrique	Europe	Amérique-Asie
6 mois	96 Euros		
Retrait sur place: 15.600	192 Euros		
Expédié: 23.400			
1 an			
Retrait sur place: 31.200	96 Euros		
Expédié: 46.800	192 Euros		
France, Afrique Francophone			
91 Euros			
182 Euros			

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE
Notaire à Pointe-Noire

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1^{er} étage, Centre-ville
B.P: 1431; Tél.: 22 294.13.34/01 018.12.55/05 736.64.64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«TPSMI GROUP CONGO»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social de F. CFA: Trente Millions (30 000 000)
Siège de la filiale: Yard ILOGS, zone portuaire, B.P: 1400

CREATION D'UNE FILIALE

Aux termes d'un Procès-verbal de décision de l'associé unique de la société «TPSMI GROUP LIMITED», en date du 7 octobre 2014, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 13 novembre 2014, enregistré à Pointe-Noire, folio 200/48, n° 9826; il a été décidé de la création d'une filiale de la société «TPSMI GROUP LIMITED» en République du Congo, ayant pour:

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

Objet:

- Les travaux d'assistance et de maintenance maritime pour les sociétés pétrolières;
- L'inspection, la réparation et la maintenance sub aquatique par scaphandrier, Survey & de ROV et cordistes;
- L'inspection par aéronefs télé pilotés;
- L'inspection, la réparation, la conception, la conduite de projets d'ingénierie, l'ingénierie géotechnique, la gestion de projets et des opérations en mer, la maintenance des plates formes offshore et équipements sous-marins;
- La formation et la familiarisation générale sur tous les aspects de l'intervention ROV en offshore;
- La conception et l'approbation des grands composants des équipements pour la mer et de la fabrication des installations (équipements lourds, grues, robots, appareils de levage, appareils hydrauliques...);
- La sécurité de haute qualité et les services

de technologies innovantes pour l'industrie sous-marine.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus, ou à tous objets similaires ou connexes;

Dénomination: «TPSMI GROUP CONGO» SARLU;

Siège de la filiale: Le siège de la filiale est établi à Pointe-Noire, Yard ILOGS, zone portuaire,

Boîte postale: 1400, République du Congo;
Durée: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M;

Gérant: Monsieur Stéphane Raymond Pierre TROTE est nommé en qualité de gérant de la filiale en République du Congo;
RCCM: CG/PNR/14 B 731;

Formalité légale: Dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 24 novembre 2014, sous le n° 14 DA 1546.

Fait à Pointe-Noire, le 30 décembre 2014

*Pour avis,
Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNANGAISE,
Notaire*

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE
Notaire à Pointe-Noire

368, Avenue Général De Gaulle,
Immeuble Ex-Rodriguez (Eric Pressing), 1^{er} étage, centre-ville
B.P: 1431; Tél. 00 (242) 22 294.13.34/01 018.12.55
République du Congo

INSERTION LEGALE

«TRACTAFRIC MOTORS CONGO»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Siège social: Boulevard du président Marien NGOUABI, B.P: 697,
RCCM/CG/PN 08 B 372
Pointe-Noire - République du Congo

I - Aux termes d'un Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société «TRACTAFRIC MOTORS CONGO», en date du 4 juin 2012, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 26 novembre 2012 et dûment enregistré à Pointe-Noire, Folio 210/60, n° 8636;

Les Actionnaires de la sus société ont, entre autres résolutions:

- Approuvé le rapport du Commissaire aux Comptes;
- Ratifié la nomination de deux administrateurs;
- Nommé Monsieur Karim BENNIS, en qualité de nouvel Administrateur de la société, pour une durée de six (6) années.

II - Aux termes des Procès-verbaux des délibérations du Conseil d'Administration, en date du 8 avril 2013 et de l'Assemblée Mixte, en date du 12 juin 2013, de la société «TRACTAFRIC MOTORS CONGO», déposés au rang des minutes du notaire soussigné, le 16 décembre 2013 et dûment enregistré à Pointe-Noire, même date, Folio 219/48, n° 10550; les Actionnaires de ladite société ont, entre autres résolutions:

- Approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012;
- Décidé de la non dissolution anticipée de la société.

III - Aux termes des Procès-verbaux des délibérations du Conseil d'Administration, en da-

tes du 10 et 25 septembre 2013, et de l'Assemblée Ordinaire, en date du 25 septembre 2013, de la société «TRACTAFRIC MOTORS CONGO», déposés au rang des minutes du notaire soussigné, le 24 février 2014 et dûment enregistrés à Pointe-Noire, le 26 février 2014, Folio 039/26, n° 1213; les Administrateurs et les Actionnaires de ladite société ont, entre autres résolutions:

- Pris acte de la démission des Messieurs Karim BENNIS et Serge GURVIL de leur mandat d'Administrateur;

- Désigné Monsieur François PIRAUX, en qualité de nouvel administrateur;

- Nommé monsieur Mostafa CHENBOUT, en qualité de nouveau Président Directeur Général, en remplacement de Monsieur Serge GURVIL.

Les mentions modificatives au RCCM ont été effectuées par dépôt desdits procès-verbaux au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 30 décembre 2014

Pour mention et avis,

*Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNANGAISE,
Notaire*

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE
Notaire à Pointe-Noire

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1^{er} étage, Centre-ville
B.P: 1431; Tél.: 22 294.13.34/01 018.12.55/05 736.64.64/République du Congo

INSERTION LEGALE

«SATP»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle/Au Capital social de F.CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Quartier Aéroport, adossée à l'hôtel LAM-VOUA
RCCM: CG/PNR/14 B 244/Pointe-Noire - République du Congo

CESSIONS DE PARTS SOCIALES-TRANSFORMATION EN SAS - AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL-NOMINATION DU PRESIDENT - DESIGNATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes de divers actes de la société «SATP», déposés au rang des minutes du notaire soussigné, le 2 octobre 2014 et dûment enregistré à Pointe-Noire, folio 172/24, n°8541; il a été procédé: - Aux cessions de parts sociales; - A la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée (SAS) et à l'adoption des nouveaux statuts; - A l'augmentation du capital social de Neuf Millions (9 000 000) de F. CFA, pour le porter de Un Million (1 000 000) de F. CFA à Dix Millions (10 000 000) de F. CFA par majoration de la valeur nominale des actions qui passe de Dix Mille (10 000) à Cent mille (100 000) F.

CFA chacune; - A la nomination de Monsieur Patrice GOURDON, en qualité de Président de la société; - A la désignation du cabinet DELOITTE TOUCHE TOMATSU, en qualité de commissaire aux comptes.
RCCM: CG/PNR/14 B 244;

DEPOT LEGAL: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 3 octobre 2014.

Fait à Pointe-Noire, le 8 janvier 2015.

*Pour avis,
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE,
Notaire*

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE
Notaire à Pointe-Noire

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1^{er} étage, Centre-ville, B.P: 1431; Tél. 00 (242) 22 294.13.34/01 018.12.55/05 736.64.64
République du Congo

ANNONCE LEGALE

«WELTON AGENCY LTD»

Société à Responsabilité Limitée
Siège social: Geneva Place, Waterfront Drive,
P.O. Box: 3469, Roa Town Tortola, Iles Vierges-Britanniques
Siège de la succursale: 323, Avenue Jacques OPANGUALT, zone industrielle de la Foire, arrondissement n° 2 Mvouvou/RCCM: CG/PNR/12 B 100/Pointe-Noire - République du Congo

CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE DE LA SOCIETE ET DU NOM DE SA SUCCURSALE

Suivant Procès-verbal des décisions de l'associé unique de la société «WELTON AGENCY LTD», en date du 26 septembre 2014, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 1^{er} décembre 2014, enregistré à Pointe-Noire, folio: 209/36; n° 10161, la société «WELTON AGENCY LTD» a procédé au changement de sa dénomination sociale ainsi que de celle de sa succursale du Congo.

Ainsi, la société et sa succursale sont, désormais, désignées sous l'appellation de: «BORETS

SERVICES LIMITED». **FORMALITE LEGALE:** Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 2 décembre 2014, sous le n° 14 DA 1572.

Fait à Pointe-Noire, le 30 décembre 2014

*Pour mention et avis,
Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNANGAISE, Notaire*



Société ATIS CONGO

Société à responsabilité limitée, au capital de 1 000 000 F.

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 10 décembre 2014, à 14 heures, sur convocation de la gérance, il a été pris les résolutions suivantes:

- Nomination d'un nouveau gérant
Partant: KIS Laurent
Nouveau: DENIS Eric
- Changement du siège social
Ancienne adresse: quartier centre-ville,
B.P: 1776, Pointe Noire

Nouvelle: Rue du Sergent MALAMINE,

Immeuble en verre, Pointe-Noire

Le dépôt légal des actes a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 07 janvier 2015, enregistré sous le numéro 08 B 423.

Une mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro M2/15-30.

Pour insertion légale,

CABINET ACG



Société C.G.C Sarlu

Société à responsabilité limitée unipersonnelle, au capital de 1 000 000 F.

A l'issue de l'assemblée extraordinaire du 20 août 2014, à 18 heures, sur convocation de la gérance, une décision a été prise:

- Augmentation du capital
Ancien: 1 000 000
Nouveau: 200 000 000

Le dépôt légal des actes a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 07 janvier

2015, enregistré sous le numéro 10 B 1956.

Une mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro M2/15-29.

Pour insertion légale,

CABINET ACG

Disparition

Icône de l'art pictural congolais, Hilarion Ndinga est décédé à Brazzaville

Le monde de la culture et des arts congolais est en deuil. Il pleure l'une de ses icônes: l'artiste peintre Hilarion Ndinga. Arraché à l'affection de tous, dans la nuit du lundi 26 au mardi 27 janvier 2015, à Brazzaville. A l'âge de 83 ans. Des suites d'une maladie. Celui qui se réclamait être le pionnier de la peinture dans les pays du littoral africain, ambitionnait de célébrer, en 2014, ses 62 ans d'expérience dans le métier de l'art pictural. Un rêve qu'il n'a pu, malheureusement, voir se réaliser.

Peintre de la deuxième génération, Hilarion Ndinga est né, le 17 janvier 1932, à Poto-Poto (arrondissement 3 de Brazzaville). C'est dans les années 40 qu'il arrive à la peinture. Par une rencontre heureuse, soutient-il, avec Gaspard Demouko, un peintre d'origine camerounaise. «J'étais de passage, je parlais vers l'église Sainte Anne actuelle, lorsqu'elle était encore en projet de construction par le père Le Comte. Et en quittant l'école Saint Vincent, en allant vers le lieu de construction, j'ai rencontré un peintre camerounais, Gaspard Demouko, qui peignait dans une parcelle, dans la rue Bangala. On était nombreux, je me suis détaché de la foule pour aller voir ce qu'il faisait. J'ai vu qu'il était en train de peindre un portrait et j'étais admiratif... Quelques années plus tard, lorsque j'ai eu envie de peindre, malheureusement, j'avais perdu les traces de ce maître. Mais j'ai appris qu'il avait appris à peindre à certains artistes congolais, dont Faustin Kitsiba et Guy Léon Fylla. Je me suis rapproché du dernier cité qui m'a appris les premiers éléments de la peinture», nous expliquait-il,

l'année dernière. Ancien élève de l'école Saint Vincent (Poto-Poto), devenu brillant dactylographe à la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie, il décide, contre toute attente, d'abandonner son job pour se consacrer à sa marotte, la peinture. «J'ai constaté quelque chose qui me déplaçait. En réfléchissant, j'ai pensé qu'à la longue, ce métier n'appartiendrait qu'aux femmes. Parce que quand je suis arrivé, toute la direction n'était bourrée que de femmes», se justifiait-il. Hilarion Ndinga a sillonné l'Afrique, pour enseigner l'art pictural. C'est ainsi qu'il quitte le Congo, en 1950, pour le Gabon. Où il apprend la peinture aux Gabonais. Avant de mettre le cap sur les pays comme le Dahomey (actuelle Bénin), en 1956, le Togo, en 58-59, et la Côte d'Ivoire, où il passe six années. Après la Côte d'Ivoire, le peintre décide de rentrer au bercail. Au grand dam de ses amis, élèves et autres clients. Adepte de l'art classique, l'artiste vouait une grande estime pour le président congolais Denis Sassou-Nguesso. Et pour cause? «Quand il était prési-

Hilarion Ndinga, en 2014, à l'Ecole de peinture de Poto-Poto, à Brazzaville.



dent de l'OUA, en 1986, il avait demandé que la Salle Congo, au siège de cette institution, à Addis-Abeba, soit décorée par des artistes peintres congolais. Il a acheté des œuvres d'artistes congolais qu'il a offertes à ses invités de marque. Grâce à lui, beaucoup de mes tableaux se trouvent, aujourd'hui, dans des résidences de chefs d'Etat», arguait-il. C'est plus qu'une évidence. Hilarion Ndinga a marqué l'histoire de l'art pictural africain. Mais, aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'artiste n'a jamais reçu de distinction honorifique, de la part des gouvernants congolais. Et, chose étonnante, lui-même, ne s'en offusque pas. «En toute modestie, je sais que je suis l'un des grands peintres africains, mais je fais de la peinture

aujourd'hui, ce n'est pas pour de l'argent. Si c'était le cas, je ne serais plus peintre, aujourd'hui. Mais, je fais de la peinture, parce qu'elle fait partie d'une discipline qui apporte le savoir, qui apporte les repères à une nation, qui fait qu'on peut se rappeler de tel ou tel événement, grâce aux peintres. Même si je n'ai reçu aucun titre honorifique, ma joie est que je sais que tous ceux qui sont aujourd'hui des artistes sont de la troisième, quatrième, cinquième et sixième génération», affirmait-il. Hilarion Ndinga laisse une veuve et sept enfants.

Véran Carrhol YANGA

Célébration du 103^{ème} anniversaire de l'A.n.c, à Cape Town (Afrique du Sud)

Michel Innocent Peya a dédié son livre au président Jacob Zuma

Dimanche 11 janvier 2015, l'A.n.c (Congrès national africain), parti politique sud-africain, membre de l'Internationale socialiste, fondé en 1912, à Bloemfontein, pour défendre les intérêts de la majorité noire contre la minorité blanche, a commémoré le 103^{ème} anniversaire de sa fondation. Les festivités marquant cette célébration ont eu lieu, dans la ville de Cape Town. Sous le patronage de Jacob Zuma, président de l'Afrique du Sud et du parti précité. En présence des membres de l'A.n.c et de plusieurs hôtes, parmi lesquels l'écrivain congolais, Michel Innocent Peya, invité spécial du président sud-africain, auteur du coup d'essai «Entre le bon sens et l'alternance absolue; l'Afrique à la croisée des chemins». Un ouvrage de 340 pages, composé de sept chapitres, publié aux Éditions Betras, à Kinshasa, en 2014, dans lequel l'auteur consacre tout un chapitre à l'A.n.c et soutient que face à une démocratie à l'occidentale qui déstabilise plus qu'elle ne construit les Etats africains, il faut une formule plus adaptée au continent africain: instaurer et appliquer une démocratie à l'africaine.



Michel Innocent Peya dédicant son livre au président Jacob Zuma.

L'invitation de l'écrivain Michel Innocent Peya à la célébration du 103^{ème} anniversaire de l'A.n.c témoigne, s'il en est besoin, de la confiance que lui porte le président Jacob Zuma. Ce grand homme d'Etat fortement impressionné par la plume alerte de l'écrivain congolais, lequel a, dans son coup d'essai, décrypté, de fond en comble, le visage d'une Afrique soumise à une démocratie à l'occidentale, avec, à la clé, tous les dérapages que cela comporte.

Cette invitation témoigne également de la grandeur de l'homme politique averti qu'est Jacob Zuma, toujours à la recherche de l'excellence, par la lecture, qui a, certainement, entendu parler du livre «Entre le bon sens et l'alternance absolue; l'Afrique à la croisée des chemins». Un livre dont la célébrité a déjà traversé les frontières, dans lequel Michel Innocent Peya a consacré tout un chapitre au Congrès national africain. Un fait qui n'a pas laissé de marbre le président Jacob Zuma.

A noter que la spécificité de l'ouvrage de Michel Innocent Peya a enchanté plusieurs peuples africains, parce qu'il constitue, de nos jours, un véritable plaidoyer pour la consolidation de la paix dans le continent noir. Aussi pose-t-il les jalons de nouvelles réformes intellectuelles qui doivent déboucher sur l'acceptation d'une démocratie à l'africaine et sa mise en application. Un passage obligé qui fait recours à notre justice traditionnelle, encore actuelle dans nos villages respectifs.

Notons qu'au cours de ses festivités, un dîner de gala a été organisé et des échanges ont eu lieu entre le président Jacob Zuma et ses invités, dont Michel Innocent Peya, avec qui les débats ont tourné autour du livre «Entre le bon sens et l'alternance absolue; l'Afrique à la croisée des chemins».

Un repas a sanctionné les festivités marquant le 103^{ème} anniversaire de la fondation de l'A.n.c. A cette occasion, Michel Innocent Peya a dédié son ouvrage au président Jacob Zuma, symbole d'amitié et de fraternité.

Armand Firmin AWENE
(Journaliste à la Radio Liberté)

Ministère de la culture et des arts

Jean-Claude Gakosso appelle les Congolais à aimer la culture

Gage sûr du développement d'un pays, la culture reste un credo cher au ministre de la culture et des arts. Jean-Claude Gakosso l'a réitéré, le 23 janvier 2015, au monde de la culture et des arts, à Brazzaville, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie d'échange des vœux. Le ministre de la culture et des arts a, à cet effet, appelé les Congolais à aimer la culture.

«...Il n'y aura de développement durable, dans notre pays, il n'y aura d'émergence véritable de ce Congo que nous aimons tous, si seulement les belles lettres et les beaux-arts, les bonnes mœurs et les bons usages, l'amour de la culture et l'ardent désir de voir briller nos arts, imprègnent, en profondeur, l'ensemble de notre société, du plus illustre au plus humble d'entre nous», a déclaré Jean-Claude Gakosso, devant ses administrés: les artistes, écrivains et chroniqueurs culturels. Le patron de la culture a, à cette occasion, sollicité une aide conséquente de la part du gouvernement, pour booster son secteur. «Je crois dur comme fer, qu'il n'y aura de progrès social durable et partagé que si les pouvoirs publics continuent d'investir, ainsi qu'ils le font déjà, dans la culture, l'intelligence, l'imagination, la création; et accompagnent, massivement, l'accès du plus grand nombre aux valeurs de civilisation. Ces valeurs de civilisation que sont, notamment, l'amour de la liberté et le dévouement pour sa patrie, l'égalité de tous devant la loi, la justice et l'équité; l'égalité

des genres et des chances...la fraternité et la solidarité entre les hommes», a ajouté le ministre de la culture et des arts, qui a, également, dévoilé la feuille de route de son département, en cette année 2015, qui sera caractérisée par la dixième édition du Fespam (Festival panafricain de musique), dont le lancement national se fera à Mbé, dans le département des Plateaux, et le lancement international se fera dans les Caraïbes, précisément à Cuba et en Jamaïque. Dressant le bilan de l'année écoulée, Célestin Jean Paul Akoulafoua-M'voula, directeur de cabinet du ministre de la culture et des arts, a signifié que 2014 aura été une année riche en événements, entre autres: l'exposition photos du cinquantenaire des relations d'amitié entre la République du Congo et la République populaire de Chine, la participation du Congo au Salon du livre de Paris, la tenue de la deuxième édition de la Biennale des Arts et des Lettres et le dévoilement des bustes d'éminentes personnalités qui font la fierté de l'humanité sur l'allée de la mémoire. A côté de ces activités



Jean-Claude Gakosso (à g.), pendant l'échange des vœux.

menées par le Ministère, il a, aussi, félicité les différents partenaires qui ont fait que la culture soit visible, à travers le pays: «Feux de Brazza», «Sanza de Mfoa», «Oscars de la plu-

me», «Comité Miss Congo», «Festival international KIMO-KO», etc.

Grévy Joël OKEMBA

**BIJOUTERIE
MEDINE**

**Rue Mfoa, N°24,
Quartier Poto-Poto,
Brazzaville**

I.r.s.s.a (Institut national de recherche en sciences de la santé)

Un symposium interne de renforcement des capacités des techniciens sur l'A.d.n

Sous l'autorité du Directeur général de l'I.r.s.s.a (Institut national de recherche en sciences de la santé), le Pr Charles Gombe Mbalawa, il a été organisé, le samedi 24 janvier 2015, dans la salle du siège de l'Unité de Recherche n° 3 de cet institut, sis enceinte de l'hôpital de base de Makélékélé (arrondissement 1 de Brazzaville), un symposium interne de renforcement des capacités des techniciens de l'I.r.s.s.a sur l'A.d.n (Acide désoxyribonucléique).



Pr Charles Ngombe Mbalawa.

Dans son mot introductif, le Pr Gombe Mbalawa, après avoir défini ce qu'est l'A.d.n et indiqué son rôle dans l'organisme de tout être vivant, a présenté les objectifs de ce symposium organisé à l'attention des techniciens de l'I.r.s.s.a, dans le but de renforcement de leurs capacités dans la connaissance de l'A.d.n.

Après cet aperçu général du Directeur général de l'I.r.s.s.a, les participants ont eu droit à cinq exposés, à savoir: «L'A.d.n», «L'application de l'A.d.n», présentés par le Dr Henriette Poaty; «L'extraction de l'A.d.n», par Mlle Prisca Casimiro; «L'A.d.n des plantes», par le Dr Marie Claire Makambila-Koubemba; «L'utilité de l'A.d.n des plantes», par le Dr Dorothée Sianard.

Après un jeu de questions-réponses entre les participants et les exposants, le Pr Gombe Mbalawa, en concluant, à présenter les leçons à tirer de ce symposium et projeté d'autres rencontres internes sous d'autres thèmes.

Signalons que l'A.d.n est une macromolécule dynamique, flexible formée de deux longues chaînes de polynucléotides (ou brins d'A.d.n), reliées entre elles par des liaisons hydrogènes entre les bases azotées.

Chaque nucléotide présent dans la chaîne est formé de trois unités: un sucre (le désoxyribose), de bases azotées (Adénine, Guanine, Cytosine et Thymine), un groupement phosphate. Les deux brins d'A.d.n sont antiparallèles, complémentai-

res et hélicoïdales. L'A.d.n est présent sous forme compactée, principalement dans le noyau des cellules. Il existe aussi dans les mitochondries. Le génome humain, dans sa forme diploïde, contient six à sept millions de kilobases d'A.d.n répartis dans les 23 paires de chromosomes localisées dans le noyau cellulaire.

Amédée KIMBASSA
Le Chargé de la Communication

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville Brazzaville.
Tél.: (00242) 05.775.69.43/06.668.58.14; B.P: 15.244
E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr/République du Congo

ANNONCE LEGALE

«EMERAUDE SERVICES»

S.A.R.L.U

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA/Siège Social: case B083H, cité Shelter Afrique, Mfilou/Brazzaville
RCCM: CG/BZV/15 B 5598/REPUBLIQUE DU CONGO

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 21 novembre 2014 et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 22 décembre 2014, sous le folio 233/1 numéro 2061, il a été constitué une Société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «EMERAUDE SERVICES»;
Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);
Associé Unique: Monsieur MOUSSAVOU Appolinaire;
Capital Social: Un Million (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par l'associé unique;
Siège social: case B083H, cité Shelter Afrique, Mfilou, Brazzaville, République du Congo;
Objet social: La société a pour objet, en République du Congo:
* La vente des fournitures de bureaux; * L'alimentation; * La vente des vivres frais; * L'hébergement;
* La location des voitures; * Le bâtiment et travaux publics; * La vente du matériel électronique;
* La vente des matériaux de construction;
* La vente du matériel informatique et bureautique;

* Le gardiennage; * L'import-export;
* La mise à disposition du personnel qualifié.
Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;
Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 21 novembre 2014 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 22 décembre 2014, sous folio 233/2 numéro 2062, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par l'associé unique;
Gérant statutaire: Monsieur MOUSSAVOU Appolinaire, de nationalité congolaise;
Dépôt légal: a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 14 janvier 2015, sous le numéro 15 DA 21;
Immatriculation au R.C.C.M: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 14 janvier 2015, sous le numéro CG/BZV/15 B 5598.
Pour avis,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE LA SANGHA
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE OUESSO

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°19/2015/OUESSO

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Ouessou, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants:

N° D'ORDRE	N° DE RÉQUISITION	RÉFÉRENCES CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDISSEMENTS/DISTRICTS	REQUÉRANTS
01	2058 du 17-01-2014	Section -, bloc -, Pile -: Sup.: 10.000,00m ²	Route MABOKO	Sous-préfecture MOKEKO	SASSOU NGUESSO Denis Christel
02	1037 du 15-05-2014	Section E, bloc -: Pile 2 ; Sup.: 400,00m ²	Quartier Ancienne Piste	n°1 NZALANGOYE	MUSABYIMANA Jean Pierre
03	419 du 19-08-2008	Section E, bloc -: Pile 5 ; Sup.: 400,00 m ²	Avenue MEKEING	n°1 NZALANGOYE	NGASSAKI Roger
04	2033 du 05-11-2014	Section -, bloc -, Pile - ; Sup.: 10.000,00 m ²	VILLAGE MBALOUA	Sous-préfecture MOKEKO	Mme OPIMBAT née MBOUNDZA-MOKE E.C.
05	910 du 14-10-2013	Section E, bloc -: Pile 5 ; Sup.: 400,00 m ²	RUE DES OUVRIERS	n°1 NZALANGOYE	OKOKO Annie Rachelle
06	2022 du 28-10-2014	Section E, bloc -: Pile 1-2 et 9-10 -Sup.:1.600,00m ²	ROUTE MABOKO	n°1 NZALANGOYE	ESSOMBO-LOUANGO Pamela Blanche
07	2036 du 17-11-2014	Section D, bloc -: Pile 7; Sup.: 616, 00m ²	Quartier MBOMA	n°1 NZALANGOYE	ESSOMBO-LOUANGO Pamela Blanche
08	969 du 13-02-2014	Section E ; bloc -: Pile 1; Sup.: 400,00m ²	Quartier Ancienne piste	n°1 NZALANGOYE	OSSOKO Tanya Mireille Mathieu
09	2041 du 25-11-2014	Section E, bloc -: Pile 4-5 et 6-7; Sup.: 1.600,00m ²	Quartier ANAC 4 ^e Tranche	n°1 NZALANGOYE	EBAM LEQUOI Marcel
10	2004 du 05-09-2014	Section D, bloc -: Pile 10 bis; Sup.:509,00m ²	Quartier NGONGO	n°2 MBINDJO	OKO Ulrich Pierre Armel
11	2039 du 18-11-2014	Section F, bloc 10; Pile 872-874; Sup.: 800,00m ²	Quartier Hôpital Général	n°2 MBINDJO	NGAKOSSO-NGAMA Aristide
12	2011 du 18-09-2014	Section E, bloc -: Pile 5-6 ; Sup.: 800,00m ²	ROUTE MABOKO	n°1 NZALANGOYE	YANGOU NSOUNDA Ghislain Hugues
13	381 du 05-03-2012	Section B, bloc -: Pile 1; Sup.: 674,77m ²	Quartier BIR-ANKËM	n°2 MBINDJO	BOUKANGOUMA LOSSEKI Nelly
14	2045 du 10-12-2014	Section F, bloc 87; Pile 646; Sup.: 500,00m ²	Quartier Hôpital Général	n°2 MBINDJO	BOUKANGOUMA LOSSEKI Nelly
15	1077 du 01-08-2014	Section E, bloc -: Pile 2; Sup.: 400,00m ²	Quartier Ancienne Piste	n°1 NZALANGOYE	DZON Patrice
16	1076 du 01-08-2014	Section A, bloc -: Pile 2; Sup.: 296,00m ²	Quartier MINDONGO	n°1 NZALANGOYE	DZON Patrice
17	1053 du 11-06-2014	Section -, bloc -: Pile 3; Sup.: 400,00m ²	ROUTE MABOKO	Sous-préfecture MOKEKO	KOUMOU Serge Chansy
18	2001 du 01-09-2014	Section E, bloc -: Pile 2 et 9; Sup.: 800,00m ²	ROUTE MABOKO	n°1 NZALANGOYE	NGOUELE Daniel
19	2009 du 11-11-2014	Section D, bloc -: Pile 5; Sup.:400,00m ²	Quartier NGONGO	n°2 MBINDJO	MUKESHIMANA Gervais
20	2023 du 29-10-2014	Section D, bloc -: Pile 1; Sup.: 328,56m ²	Quartier NGONGO	n°2 MBINDJO	MAHAMAT ALI SEID
21	2024 du 29-10-2014	Section D; bloc-; Pile 3; Sup.: 374,99m ²	Quartier NGONGO	n°2 MBINDJO	MAHAMAT ALI SEID
22	2061 du 23-01-2015	Section -, bloc- Pile1; Sup.:731,00m ²	Quartier NGONGO	n°2 MBINDJO	EBADEP MYLLAH Grégoire

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Ouessou, le 23 Janvier 2015

Gilbert MBANDZA
Inspecteur Principal des Impôts

Commission nationale de lutte contre la corruption

La stratégie nationale de lutte contre la corruption sera élaborée cette année

Le président de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, Lamy Nguélé, a annoncé, mercredi 21 janvier 2015, lors de la cérémonie de vœux au sein de son institution, quatre axes qui vont permettre «d'approfondir et affirmer» l'action de la commission, au cours de l'année 2015. Il s'agit de «l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre la corruption, le contrôle des recettes hors-pétroles, en vue d'améliorer la gouvernance et de renflouer, sans aucun doute, les caisses de l'Etat, l'évaluation de l'impact du grand investissement public réalisé par le gouvernement, ces dernières années».

Dans son allocution, Lamy Nguélé a rappelé les actions réalisées l'année écoulée par la Commission anti-corruption. Parmi celles-ci, il a parlé de «la sensibilisation de certains corps de l'administration publique, dont les actes de corruption ont un impact évident sur l'économie nationale». Plusieurs enquêtes et investigations ont, également, été diligentées dans certains ministères et établissements publics, notamment la justice, la police, la gendarmerie, les douanes, le commerce, l'enseignement, les collectivités locales et les mairies, etc. Organisée avec l'appui de la Banque mondiale, cette campagne s'est faite à travers la tenue de séminaires-ateliers, qui ont regroupé un nombre important de fonctionnaires des différentes administrations, à Djambala (département des Plateaux), à Sibiti (Lékoumou)

et à Madingou (Bouenza). Ces rencontres ont été des moments d'échange et de partage permettant aux différents catégories professionnelles ciblées de s'imprégner, entre autres, de la loi sur la corruption et les infractions assimilées. S'agissant des enquêtes et investigations, elles ont porté, essentiellement, sur la cession des logements et bâtiments administratifs; l'aliénation d'une partie du domaine public aéroportuaire de Brazzaville; la gestion des imprimés spéciaux en douane; la mise en œuvre des mesures gouvernementales sur la suppression de certaines taxes dans le circuit de dédouanement au Port autonome de Pointe-Noire; la régularité et la conformité des contrôles exercés par l'administration fiscale; le suivi des recommandations sur l'application des mesures de gratuité dans le



Lamy Nguélé.

secteur de la santé; et la gestion des fonds spéciaux de la rentrée scolaire des années scolaires 2013-2014 et 2014-2015. Les conclusions de ces enquêtes ont été notifiées aux différents services concernés. La publication des résultats définitifs ne saurait tarder, a promis le président de la commission. Sur la projection de 2015, Lamy Nguélé a annoncé que la commission va consacrer ses efforts de son action sur quatre grands axes. Il s'agit de l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre la corruption; le contrôle des recettes hors pétrole, en vue d'améliorer la gouvernance et de renflouer, sans aucun doute, les

caisses de l'Etat; l'évaluation de l'impact du grand investissement public réalisé par le gouvernement ces dernières années; et l'organisation de la première édition du concours de la meilleure investigation journalistique sur la corruption. Ce concours sera encadré par la commission, en tenant compte, notamment, de l'éthique et en faisant respecter les règles de déontologie professionnelle.

Pour Lamy Nguélé, «la lutte contre la corruption, la concussion et la fraude exige courage et abnégation, car la corruption est un fléau sociétal, qui demande une mobilisation et une riposte de tous les instants. Ses conséquences, comme nous le savons tous, risqueraient de retarder ou même d'annihiler l'ambition de notre pays, le Congo, de devenir un Etat émergent, d'ici à l'horizon 2025».

Signalons qu'au plan international, la Commission anti-corruption réalise des missions de nature à renforcer les capacités de ses membres. Son président avait pris part au troisième colloque international du Fige (Forum inspections générales d'Etat d'Afrique et institutions similaires) qui s'est tenu, l'année dernière, à Yaoundé (Cameroun).

Philippe BANZ

Débat constitutionnel

La D.r.d appelle au dialogue républicain

Jeune formation politique créée par Hellot Matson Mampouya, actuel ministre de l'enseignement primaire, secondaire, et de l'alphabetisation, la D.r.d (Dynamique républicaine pour le développement) fait partie de la majorité présidentielle, mais ce parti s'est abstenu, mardi 20 janvier dernier, de signer la déclaration pronant le changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Le 23 janvier, son bureau exécutif national a publié une déclaration dans laquelle la D.r.d, qui se donne «pour vocation d'être une force de modération et de convergence, pour l'intérêt général», «invite l'ensemble des acteurs politiques, la société civile et le peuple congolais, à privilégier le dialogue républicain pour la préservation de la démocratie» et précise que son conseil national sera convoqué, «dans les prochains jours, en vue de se prononcer démocratiquement sur le fond de ce débat». Voici l'intégralité de la déclaration de la D.r.d.



Hellot Matson Mampouya.

«Réuni, du 22 au 23 janvier 2015, à son siège, à Brazzaville, le Bureau exécutif national de la D.r.d (Dynamique républicaine pour le développement) a examiné la question sur la Constitution du 20 janvier 2002. Le Bureau exécutif national de la D.r.d constate que le débat sur la Constitution cristallise les passions, au point de loger les Congolais dans deux blocs antagonistes, au risque de nous rapprocher d'un affrontement.

Le Bureau exécutif national de la D.r.d rappelle que notre parti étant de la troisième génération, a pour vocation d'être une force de modération et de convergence, pour l'intérêt général. Interpellé par le devoir de mémoire, le Bureau exécutif national de la D.r.d prend l'engagement ferme de continuer à œuvrer pour enrichir les acquis de la paix, de la concorde et de l'unité nationale, tels que prônés par le président de la République, Son Excellence Denis Sassou-Nguesso.

En conséquence, le Bureau exécutif national de la D.r.d invite l'ensemble des acteurs politiques, la société civile et le peuple congolais, à privilégier le dialogue républicain pour la préservation de la démocratie. Dans cet esprit, le Bureau exécutif national de la D.r.d décide, conformément aux textes fondamentaux du parti, de la convocation du conseil national, dans les prochains jours, en vue de se prononcer démocratiquement sur le fond de ce débat».

D.c.d.p.i (Dynamique pour la convocation du dialogue politique inclusif)

Jean-Michel Bokamba-Yangouma convaincu de ce que le dialogue évitera le pire au pays

La D.c.d.p.i (Dynamique pour la convocation du dialogue politique inclusif), une plate-forme politique que dirige Jean-Michel Bokamba-Yangouma, a animé, vendredi 16 janvier 2015, dans la salle Abbé Louis Badila, au siège de La Semaine Africaine, à Brazzaville, une conférence de presse portant sur la vie politique nationale. A cette occasion, cette plate-forme politique a lancé «un vibrant appel à tous nos concitoyens pour rejoindre la voie du dialogue, seul gage de salut pour notre peuple».

Principal orateur au cours de la conférence de presse, le président de la D.c.d.p.i, Jean-Michel Bokamba-Yangouma, était entouré de Louamba-Moke, un défenseur des droits de l'homme à la tête de l'Adhuc (Association pour les droits de l'homme et l'univers carcéral), Raymond Timothée Makitha, président du F.u.r.c (Front uni des républicains congolais), un parti situé à l'opposition modérée, de Guy Mafimba, chargé de la communication au R.d.d (Rassemblement pour la démocratie et le développement), mais qui était là à titre individuel. Dans l'assistance, il y avait quelques leaders politiques du centre comme Elvis Girel Okombi-Tsalissan, Prince-Richard Nsana, Satoupas, Marcel-Valère Mabiála-Mapa, etc. Tout a commencé par le mot liminaire présenté par Marcel Valère Mabiála-Mapa, qui a indiqué que la situation politique nationale est fortement marquée par le débat sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002 et sur l'organisation des élections présidentielles à venir. «A cet effet, il nous échoit de faire rappel de notre initiative qui consistait, au travers de notre manifeste publié le 20 décembre 2014, à Brazzaville, à convier l'ensemble des forces vives de la nation et de la diaspora au dialogue et à la compréhension, afin de préserver la paix,

la démocratie et l'unité nationale, chères à notre digne peuple». La plate-forme politique de la D.c.d.p.i, composée de partis politiques et associations de diverses sensibilités, des organisations de la société civile et d'individualités, se dit heureuse de «constater la convergence de son approche avec la vision du président de la République qui, lors de son message de vœux à la nation le 31 décembre dernier, a annoncé la tenue de ce dialogue. Elle se réjouit de l'adhésion quasi générale de l'ensemble de la classe politique à l'idée du dialogue et en appelle à tous et à toutes, de la conforter dans le strict respect des valeurs cardinales, car seul le dialogue peut permettre convenablement à notre peuple, de relever les défis du développement et de la construction». C'est pourquoi «la dynamique lance un vibrant appel à tous nos concitoyens, pour rejoindre la voie du dialogue, seule gage de salut pour notre peuple. Ainsi, aujourd'hui, la dynamique considère ce moment plus qu'opportun, pour organiser ladite concertation. Il ne reste plus qu'au président de la République d'en envisager la convocation. Ce à quoi, nous l'exhortons très respectueusement». Après le mot liminaire de l'orateur principal, la parole a été donnée aux journalistes qui ont



J.-M. Bokamba-Yangouma.



Des participants.

posé des questions. L'acharnement de Michel Bokamba-Yangouma à exiger le dialogue est-il pour nourrir une ambition personnelle de décrocher un poste? L'intéressé a répondu que la recherche du dialogue répond à la préoccupation d'éviter à notre pays de retomber

dans les travers du passé. Car, il y a des signes qui ne trompent pas et que nous sommes en train de vivre aujourd'hui. C'est pour cela qu'il milite pour le dialogue, pour qu'on arrive à l'apaisement. Qu'advient-il, si ce dialogue n'a pas lieu? «Ce n'est pas un acharnement, pour chercher des postes, mais c'est une nécessité d'aller à ce dialogue, puisqu'il y a des signes qui ne trompent pas, des signes d'affrontements. Nous devons prévenir tout cela. Si le dialogue n'a pas lieu, ça ne sera pas notre faute. Vous savez, nous sommes comme la météo qui annonce le temps. C'est à chacun de prendre les dispositions, pour ne pas être surpris.

Notre pays a trop souffert, épargnez-le de ces souffrances inutiles. Dialoguons et discutons ensemble, pour l'avenir de notre chère nation», a-t-il dit.

Pascal Azad-DOKO



CAPPED
Caisse de Participation à la Promotion des Entreprises et à leur Développement
Du
Forum des Jeunes Entrepreneurs du Congo

La Finance solidaire

Etablissement de microfinance de 1ère catégorie

La Finance solidaire

Notre métier

- La gestion de l'épargne
- L'octroi des microcrédits solidaires
- Le Financement des entreprises
- Les transferts de fonds nationaux et internationaux (Western Union et MoneyTrans)

Appui financier aux initiatives économiques par

Contact

Siège social Brazzaville :

- Villa 43B, quartier Milice Makélékélé - BP : 13700
- Tel. : 06 621 88 42 / 04 457 69 88 ; Email : cappedtrivi@yahoo.fr ; site web : www.capped-cg.org

Pointe-Noire :

- Agence Tié-tié : 380, avenue de l'indépendance ; Tél. : 06 656 06 95 / 04 430 98 29 ; Email : capped_pn@yahoo.fr
- Agence Jean Mboro du grand marché : 09, rue Raymond Paillet ; Tél. : 06 650 70 78 / 04 487 73 39 ; Email : capped_grandmarche@yahoo.fr

Dolis :

- 1^{er} étage, grand marché, Tél. : 06 658 58 53 / 04 488 94 69 ; cappeddot@yahoo.fr

Quesso :

- 28, rue Modombo, quartier Poto-Poto ; Tél. : 06 632 92 17 ; Email : cappedouesso@yahoo.fr

Partenaires





CAN-Guinée Equatoriale 2015

Un Congo-R.D.C. pas comme les autres

La phase de poules de la CAN fera place, à partir de ce week-end, aux quarts de finale. L'opposition entre les Diables-Rouges du Congo et les Léopards de la R.D. Congo, samedi 31 janvier, à Bata, sera la première des quatre rencontres attendues.

Congo-R.D.C est le genre de rencontres à ne pas manquer sous aucun prétexte. C'est une espèce de derby à l'échelon international, une longue rivalité opposant les deux nations. En pareille circonstance, le football est aussi une affaire de suprématie politique. Quand on connaît l'animosité qui règne, souvent, entre les deux pays, et, à une certaine époque, leurs choix d'orientation et de société... C'est ainsi, on n'y peut rien changer.

C'est pour la quatrième fois que les deux pays s'affronteront en phase finale de CAN, quarante et un an après, dans l'histoire de la compétition. Pour l'instant, court avantage pour les Léopards, victorieux deux fois. Dieu merci, on ne craint pas une pluie par les grondements de tonnerre. Il faudra s'y frotter pour voir. Seulement, voilà, les Diables-Rouges ont-ils les armes de leur ambition? Ils y répondront, comme toujours, dans l'arène, balle au pied, au genou, sur la tête.

Il faut remonter à la CAN 1968, organisée par l'Éthiopie, pour vivre la première confrontation entre le Congo et la République Démocratique du Congo en phase



Les Diables-Rouges rêvent des demi-finales. Accroupis, de g. à dr.: Francis Nganga, Césair Gandzé, Christoffer Mafoumbi, Arnold Bouka-Moutou, Thievy Bifouma. Debout : Fodé Doré, Boris Moubhio, Sagesse Babélé, Baudry Marvin, Delvin Ndinga, Prince Oniangue (cap.)

finale. Les deux pays, logés dans le groupe B, en décousent, le 12 janvier, au Stade d'Asmara (dans l'actuelle capitale de l'Erythrée). La R.D.C, trop forte, n'y va pas par quatre chemins. Muwawa (19^e) ouvre le score. Qui grimpe, rapidement, grâce à Kabamba (27^e, sur penalty), et s'arrête à 3-0, le même Kabamba (51^e) ayant ajouté le dernier but. Par la suite, elle remporte la compétition, en battant (1-0), le Ghana, en finale. Quatre ans après, le 27 février 1972, à la 8^{ème} Coupe d'Afrique des nations: deuxième retrouvailles, à Douala. Ce jour-là, il y a

l'orage dans l'air, au propre, comme au figuré. La partie sera interrompue à deux reprises, à cause de la giboulée et des caprices des projecteurs du stade que les coups de tonnerre font trembler. Au finish, la R.D.C, baptisée Zaire par le timonier Mobutu, impose sa maturité, Ntumba "Pouce" (16^e et 59^e) concrétisant sa supériorité. Mais, ironie du sort, c'est le Congo qui connaîtra le sacre continental, grâce à son succès (3-2) aux dépens du Mali. Lorsqu'arrive la CAN 1974, les deux voisins, séparés par un long et lent fleuve, appelé aussi Congo,

se retrouvent, pour la troisième fois, encore, dans le groupe B. Quelle belle revanche pour le Congo, victorieux par 2 à 1, le 5 mars, grâce aux buts signés Mbono "Sorcier" (70^e) et Minga "Pépé" (81^e)! Curieusement, c'est la R.D.C, toujours sous le nom de Zaire, qui connaîtra le bonheur d'un deuxième sacre, après celui de 1968. Que nous réserve leur quatrième confrontation, en Guinée Equatoriale? Gros comme un ballon est le point d'interrogation.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Rétro Congo-R.D.C

L'histoire oubliée

Outre les trois confrontations en phase finale de CAN, les annales du football des deux Congo fourmillent plusieurs rencontres amicales et officielles. Les premières rencontres remontent à... 1955, à l'époque où le Congo s'appelait Moyen Congo et la R.D.C, Congo Léopoldville. Nous en récapitulons, ci-après, l'essentiel des résultats.

1955: en avril, Congo-Congo Belge: 13-1

1956: 15 juillet, Moyen Congo-Congo Belge: 7-5; 4 novembre: Congo Belge-Congo: 5-0; Congo-Congo Belge: 4-2.

1958: Congo-Congo Léopoldville: 7-3; Congo-Léopoldville-Congo: 5-2.

1963: en février, Congo-R.D.Congo: 3-3; en mars, Congo-R.D.Congo: 3-1; aux Jeux de l'Amitié, à Dakar: Congo-R.D.Congo: 2-1.

1967: Congo-R.D.Congo: 3-1.

1968: 12 janvier, R.D.Congo-Congo: 3-0.

1972: R.D.Congo (baptisé Zaire)-Congo: 2-0.

1974: 5 mars, Congo-R.D.Congo (Zaire): 2-1.

1977: 4 décembre, Congo-R.D.Congo (Zaire): 2-0.

1979: 8 avril, Congo-R.D.Congo (Zaire): 4-2 (Elim. aller CAN 1980); 14 avril, R.D.Congo (Zaire)-Congo: 4-1 (Elim. retour CAN 1980).

1981: 22 mars, Congo-R.D.C (Zaire): 1-1; en août, à Luanda, Congo-R.D.C (Zaire): 0-0 (2èmes Jeux d'Afrique centrale).

1985: 31 mars, Congo-R.D.C: 2-5 (Elim. aller CAN 1986); 14 avril, R.D.C-Congo: 0-0 (Elim. retour CAN 1986).

1987: 23 avril, 3èmes Jeux d'Afrique centrale, Congo-R.D.Congo (Zaire): 0-0.

2008: 4 avril, R.D.C-Congo: 3-0 (Elim. aller CHAN 2009); 18 avril, Congo-R.D.C: 2-1 (Elim. retour CHAN 2009).

2013: 14 juillet, R.D.C-Congo: 2-1 (Elim. CHAN 2013); 28 juillet, Congo-R.D.C: 1-0 (Elim. CHAN 2013)

CAN 2015

Place aux quarts de finale

La 30^{ème} Coupe d'Afrique, qui se déroule en Guinée Equatoriale, depuis le 17 janvier 2015, poursuit son bonhomme de chemin. Après trois journées de chaudes empoignades des rencontres du premier tour. On connaît, désormais, les quarts finalistes. Ils s'affrontent ce week-end.

Les empoignades du premier tour n'ont pas été de tout repos. Des surprises par-ci, des surprises par-là. Oui, Guinée Equatoriale 2015 en est jonché. Et pas des moindres. Le Congo et la Guinée Equatoriale, dans le groupe A, ont, par exemple, chassé de la compétition le Burkina Faso, vice-champion d'Afrique en titre, et le Gabon. Le Cameroun, dans le groupe D, et le Sénégal, dans le

groupe C, ont plié bagages. Mission précocement terminée. Cette CAN n'a peut-être pas fini avec ses camouflés. Ainsi donc, parmi ceux qui sont sortis vivants après le premier tour, il n'est pas encore le moment de pavoiser. Car, déjà, dans le somptueux match des quarts de finale, la «mort» attend l'un des favoris désignés de cette CAN.

G.M.

Le 1^{er} tour en un coup d'œil

Groupe A: Guinée Equatoriale-Congo (1-1), Burkina Faso-Gabon (0-2), Guinée Equatoriale-Burkina Faso (0-0), Gabon-Congo (0-1), Gabon-Guinée Equatoriale (0-2), Congo-Burkina Faso (2-1).

Groupe B: Zambie-R.D.C (1-1), Tunisie-Cap Vert (1-1), Zambie-Tunisie (1-2), Cap Vert-R.D.C (0-0), Cap Vert-Zambie (0-0), R.D.C-Tunisie (1-1).

Groupe C: Ghana-Sénégal (1-2), Algérie-Afrique du Sud (3-1), Ghana-Algérie (1-0), Afrique du Sud-Sénégal (1-1), Afrique du Sud-Ghana (1-2), Sénégal-Algérie (0-2).

Groupe D: Côte d'Ivoire-Guinée (1-1), Mali-Cameroun (1-1), Côte d'Ivoire-Mali (1-1), Cameroun-Guinée (1-1), Cameroun-Côte d'Ivoire (0-1), Guinée-Mali (1-1).

Quarts de finale:

Samedi 31 janvier: Congo-R.D.C et Tunisie-Guinée Equatoriale
Dimanche 1^{er} février: Ghana-Guinée et Côte d'Ivoire-Algérie

Football loisir

Une rencontre toute spéciale entre taekwondoistes

Des taekwondoistes qui troquent leurs kimonos contre des maillots, shorts, chaussettes et gosses à crampons, on les a vus, dimanche 20 janvier dernier, à l'occasion d'un match de football loisir entre la ligue départementale de Brazzaville et la Fédération congolaise de taekwondo. Ce match couronnait la cérémonie d'échange des vœux de nouvel an s'étant déroulée la veille. 4 buts partout, tel est le score de la rencontre qui a opposé les deux for-

mations. A l'issue d'un match de bout en bout plaisant et correct pour des gars habitués à se donner des coups de pied et de poings sur le tatami. Un match dont certaines actions ont déclenché rires et applaudissements. Il est vrai qu'ils n'ont pas les réflexes des footballeurs. Mais, au-delà du score final qui a sanctionné les débats sur le terrain de l'annexe du Stade Président Alphonse Massamba-Débat, les joueurs ont terminé comme ils avaient commencé:

visages rayonnants de joie, sourire aux lèvres, chaudes poignées de main. Signalons que cette rencontre sportive amicale s'est déroulée en présence de Stanislas Mbys, ceinture noire 7^{ème} dan et président de la Fédération congolaise de Taekwondo. Une collation, offerte à tous les joueurs, a clos la journée en beauté.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Commentaire

Zoom à mi-parcours sur la CAN 2015

Depuis le 17 janvier 2015, le continent africain vibre au rythme de la 30^{ème} CAN, en Guinée Equatoriale. Vingt-quatre matchs de poules ont été disputés, jusqu'au 28 janvier. Du match d'ouverture au dernier match, le public a eu droit à un football de haute facture, avec une circulation de balle finement développée par l'ensemble des participants.

Une fois encore, s'est avérée la dialectique: «Pas de petite nation; toutes les nations se valent». Même les sélections considérées dans leur groupe comme des petits poucets ou faibles ont, plutôt, convaincu, en jouant sans complexe et en extériorisant pleinement leurs talents.

Jusqu'ici, on peut dire: mission accomplie, pour les uns, c'est ça le football, et pour les autres. Car, nous assistons, sans doute, à une édition de CAN très relevée, qui nous fait découvrir, sans conteste, les avancées du football africain. En termes de buts, la moisson est, tout de même, abondante, tant les matchs se sont soldés par une avalanche de buts: 45 marqués, au total.

Une CAN francophone

Des seize nations en lice, onze sont francophones, avec quasiment le même nombre de coaches francophones. Même Wolker Finke, de la sélection du Cameroun, est cité parmi les praticiens de la langue de Molière qu'il manie, d'ailleurs, allègrement. Au point que les spécialistes y voient une CAN francophone. Certes, le souhait de bon nombre est, vivement, de voir le trophée remporté par un pays francophone. Serait-ce le Congo de Claude Le Roy, comme le soupçonne-t-on?

Entre autres révélations du tournoi, figurent les Diables Rouges du Congo (premier des quarts finalistes avec 7 points). Sur l'ensemble de trois rencontres, ils ont fait parler quatre fois les filets adverses et encaissé deux buts. Pas du tout attendus, les pouillains de Claude Le Roy sont entrés dans l'histoire par la grande porte, émerveillant ainsi plus d'un. Eux qui n'en sont qu'à leur toute première participation à une phase finale de CAN. Après avoir humilié le Nigeria de John Obi Mikel, sur sa terre de Calabar (3-2), lors de leur premier match des éliminatoires, ils ont puni le Gabon de Pierre-Emerick Aubameyang, au cours de la deuxième sortie des matchs de poules (1-0), et renvoyé à la maison, prématurément, le Burkina Faso d'Aristide Bance (2-1), lors du dernier match. Quelle sensation! Quel jeu collectif et admirable! Quel talent!

La CAN Orange 2015, c'est aussi l'éclosion des frères jouant ensemble, et suscitant un dualisme fascinant: les frères Moustapha et Sambou Yatabare, pour le Mali, André et Jordan Ayew, pour le Ghana, Kolo et Yaya Touré, pour la Côte d'Ivoire, Alain et Bertrand Traoré, pour le Burkina Faso, Stéphane Mbia et Franck Etoundi, pour le Cameroun.

Précisons-le aussi! La CAN Orange 2015 illustre fort bien cette célèbre pensée de René Descartes: «La perfection n'est pas de ce monde». En effet, dans ses tout débuts, la compétition a enregistré quelques notes décevantes, dans le domaine logistique, notamment l'hébergement des joueurs, dont nos vaillants Diables Rouges n'ont pas été les mieux servis. Dieu merci, le pays organisateur consent des efforts, pour surmonter, progressivement, les manquements.

Au moment où les huit quarts-finalistes sont, désormais, connus, nous ne pouvons que souhaiter davantage le bon déroulement de la compétition et que les équipes continuent de nous garantir de la gagne. Or, le tout premier quart de finale du samedi 31 janvier mettant aux prises les deux Congo s'annonce, indubitablement, comme le duel le plus redouté. Que le meilleur gagne!

Aristide Ghislain NGOUMA



Une palette complète de services professionnels à votre disposition

- INTEGRATEUR NATIONAL & INTERNATIONAL
- MANUTENTION PORTUAIRE
- CONSIGNATION DE NAVIRES
- FRET AERIEN & MARITIME
- DOUANE & TRANSIT
- LOGISTIQUE
- DEMENAGEMENT



Notre devise
ALLER LOIN

SERVICE COMMERCIAL

BRAZZAVILLE: 1, AVENUE FOCH (Boulevard Mairie)
TÉL (+ 242) 05 550 10 87 / 06 622 00 01
POINTE-NOIRE: ROND-POINT KASSA (1^{er} étage) (CT)
TÉL (+ 242) 05 550 10 75 / 06 622 00 03
Membre du réseau GTO

www.ginternational.net